



Une musique d'écriture

Le Festival de musique actuelle de Victoriaville ouvre les portes de sa neuvième édition avec le *Nouvel ensemble moderne* (NEM), dirigé par Lorraine Vaillancourt (ci-contre). Ginette Bellavance nous présente les quinze musiciens qui forment ce collectif.

Page B-3

Cours d'initiation 101 à l'ONF

Embauchés en septembre pour injecter du sang neuf à l'ONF et préparer l'avenir du documentaire québécois, six jeunes cinéastes choisis parmi 350 candidats passent leurs journées à s'initier à la boîte, ses couloirs et ses secrétaires. Nathalie Petrowski les a rencontrés.

Page B-3

Images d'un borbier

Après les proclamations d'indépendance des républiques de Slovénie et de Croatie, et les cessez-le-feu à répétition toujours violés, l'ancienne Yougoslavie donne l'image d'un borbier sans fond. Philippe Legault est allé voir. Il en a rapporté un témoignage et une analyse, qu'il propose aux lecteurs du DEVOIR.

Page B-8

On va marcher sur Mars

Les coupures budgétaires qui affectent les programmes spatiaux dans le monde n'inquiètent pas l'astronote français Jean-Loup Chrétien (ci-contre). Il parle d'abondance du projet de voyage sur la planète Mars dont le compte à rebours semble déjà commencé. Notre chroniqueur Bernard Lévy l'a rencontré.

Page B-5



L'agriculture, héritage ou dette ?

L'agriculture cause 40 % de la pollution des cours d'eau du Québec habité

Louis-Gilles Francoeur

L'AGRICULTURE d'aujourd'hui se cherche plus que jamais. On lui demande de subvenir aux besoins alimentaires de populations plus nombreuses, de fournir des denrées de meilleure qualité et, maintenant, de cesser de détruire le milieu bio-physique qui la fait vivre tout en faisant bien vivre ceux qui la font.

Mais qu'en est-il aujourd'hui de l'activité agricole après 400 ans d'utilisation du milieu naturel ?

On note d'abord qu'elle a modifié 2,8 % du territoire naturel global mais qu'elle s'est en réalité concentrée dans la vallée du Saint-Laurent et de ses principaux tributaires.

Des changements profonds marquent les 30 dernières années. Entre 1951 et 1981, le nombre de fermes a chuté au Québec de 76 % pour se situer, bon an mal an, aux alentours de 40 000 établissements. Leur superficie actuelle représente seulement 56 % de ce qu'était le territoire agricole au milieu du siècle. La ferme québécoise, jusque-là centrée sur les besoins alimentaires de la famille, a brusquement changé de visage au début des années 60. Elle est devenue une entreprise soumise aux grandes tendances technologiques et économiques de l'époque, soit la spécialisation, la mécanisation et la concentration des établissements.

Les engrais et les pesticides

Assez curieusement, l'usage des engrais minéraux et des pesticides est peu documenté au Québec. Néanmoins, on sait qu'entre 1971 et 1986, l'usage des engrais chimiques a grimpé de 164 %, passant de 302 402 à 498 000 tonnes.

De son côté, l'usage des pesticides a suivi de près l'augmentation des surfaces consacrées aux grains et au fourrage. De 1971 à 1986, les ventes de pesticides ont doublé dans la province, passant de 6 à 12 millions \$ (30 en \$ non actualisés).

Le ministère de l'Environnement du Québec a évalué à 8 % en quatre ans (1978-82) l'augmentation des achats de pesticides en milieu agricole. Les matières actives épandues sont ainsi passées de 2146 kg à 2308 kg.

Selon Ayotte et Larue, du Menviq, on retrouve aujourd'hui ces contaminants en excès des « seuils acceptables pour la vie aquatique » dans les cinq cours d'eau analysés par eux, soit la Chateauguay, la Richelieu, l'Assomption, la Yamaska et la Saint-François.

Mais plus inquiétant, la présence

de ces toxiques, même en infime quantité, est confirmée dans l'eau potable de la plupart des villes situées dans les grands bassins agricoles (Echantillonnage des eaux municipales, Menviq 1987-88). Les normes de sécurité ne sont pas encore dépassées. Mais jusqu'à quand ?

Giroux et Morin (Menviq 1990) ont découvert pour leur part que les sédiments, les eaux de surface et les eaux souterraines de ces régions agricoles contenaient, maintenant, des concentrations supérieures aux normes pour l'Aldicarbe et de Carbofuran. Des dépassements ont aussi été relevés dans des puits privés et municipaux pour le métribuzène, le détolachlore et de diméthoate.

Pire, les pesticides contaminent maintenant les fruits et les légumes. Une étude du MAPA (1987-90) a décelé la présence de concentrations anormales dans 1,3 % des fruits et légumes échantillonnés en trois ans par ce ministère et des traces, dans 53 % de l'échantillon. Les normes d'homologation datent de 20 ans et elles ne tiennent aucunement compte des synergies possibles dans l'environnement ou dans nos propres organismes, ce qui montre à quel point elles sont inadaptées à la réalité.

Le drainage et les cours d'eau agricoles

Pour hausser les rendements, il fallait aussi arracher quelques semaines de plus aux saisons. On a donc entrepris de drainer les terres, pour les récupérer dans certains cas, pour les semer plus tôt dans d'autres. Entre 1963 et 1991, soit en 28 ans, 323 521 km de drains — plus de huit fois la circonférence de la Terre — ont été installés dans 59 292 parcelles de terres agricoles au Québec.

L'eau, perçue ici comme un handicap, est maintenant évacuée prématurément des champs sur une surface dite « améliorée » de 586 000 ha, soit 67 fois la partie inondée des futurs réservoirs de Grande-Baleine.

Malgré l'étendue des modifications imposées à l'hydrologie naturelle de la vallée du Saint-Laurent, tous ces changements se sont effectués sans la moindre étude d'impacts. En juin dernier, le ministère québécois de l'Environnement ignorait toujours ce bilan du programme Sol-Plus.

Pour éviter l'engorgement des cours d'eau en raison de l'efficacité des nouveaux drains, Québec a entrepris « d'améliorer » les cours d'eau que la nature a si mal taillés au cours des derniers millénaires.

Profitant de l'archaïque définition

Voir page B-2 : L'agriculture



Le ruisseau Gauthier, à Contrecoeur, reprofilé au cours de l'été dans le cadre du programme Sol-Plus. Quelque 20 000 km de cours d'eau ont été ainsi artificialisés au Québec sans qu'on mesure les impacts environnementaux de cette opération.

PHOTO JACQUES NADEAU

PERSPECTIVES/AGRICULTURE

Un imposant défi économique et technologique

UN CERTAIN nombre de raisons expliquent la rupture actuelle de l'agriculture avec sa longue tradition d'insertion douce dans l'écosystème. Elles sont d'ordre technologique, économique, social, juridique et politique.

Les changements technologiques qui ont affecté l'agriculture ne sont pas de l'ordre mécanique et chimique. Ils sont aussi le fait d'une culture scientifique, qui a misé sur la spécialisation plutôt que sur le travail multi-disciplinaire. Ils sont aussi tributaires de l'histoire de la technologie. Les sciences environnementales n'existaient pas, il y a 20 ans. Et l'agronomie s'est historiquement rapprochée

d'avantage de la chimie que des sciences de la nature.

La chimie, la physique et la mécanique ont connu depuis 50 ans leur âge d'or. Les DDT, BPC, atomes et moteurs à combustion sont quelques-unes des merveilles du meilleur des mondes qui vont finalement hypothéquer celui de nos enfants.

L'université aurait pu agir comme détonateur de cette prise de conscience. Au contraire, elle continue de se conduire comme si elle était au service du lobby chimique lorsqu'elle aligne ses programmes et ses recherches sur les valeurs et les objectifs à court terme de cette industrie.

Les états-majors gouvernementaux et du secteur privé, issus de cette école de pensée — pour ne pas dire de ces grandes écoles — ne vont certainement pas remettre en question cet état de choses qui fonde leur pouvoir. C'est dans ce système de reproduction idéologique en vase clos qu'il faut chercher l'origine de stratégies, indéfendables au plan scientifique mais omniprésentes dans l'action quotidienne, telles que cette conception des champs comme s'ils étaient de vastes sacs de minéraux qu'il suffit de remplir au gré des besoins.

La conservation, la préservation des bactéries et micro-organismes qui transforment les engrais en

matière vivante à peu, sinon pas de place dans ce processus de production axé sur le tout au chimique. Fonctionnaires, professionnels et chercheurs se sont peu inquiétés depuis une génération de la diversité biologique des sols, des cours d'eau et des marais, qui constituent pourtant le fondement biologique de la productivité des sols.

En réalité, on découvre maintenant que cette inflation technologique linéaire a engendré des solutions non rentables au point de vue environnemental et agricole.

Une étude du Conseil national de la recherche des États-Unis a constaté, en 1989, l'échec de cette agriculture productiviste. Elle

démontre que les méthodes traditionnelles produisent plus de résultats par intrant que le cumul coûteux des engrais, des pesticides, de la machinerie lourde, du drainage, de l'irrigation, etc., en raison de leur inefficacité cumulative. L'étude passe en revue non pas les mini-farmes de quelques granolas mais de florissantes entreprises de grande taille, qui ont systématiquement la science naissante des rotations et des juxtapositions de cultures, l'usage d'engrais naturels avec des productions diversifiées.

C'est le genre d'études que doivent lancer ici les universités et les professionnels dans le cadre d'une redéfinition de leur rôle, qui parie

Voir page B-2 : Défi

PERSPECTIVES/SANTÉ, BIEN-ÊTRE

Après la loi, l'action

Jean Francoeur

DEUX grandes priorités monopolisent cet automne l'action et la réflexion du ministère québécois de la Santé et des Services sociaux qui a repris à bourdonner de toutes ses alvéoles :

1) la mise en route du processus de réorganisation prévue dans le projet de loi 120 ;

2) la préparation du grand débat public annoncé sur le financement du système socio-sanitaire. (Voir l'éditorial en page A-8).

Le reste n'est pas nécessairement mis en veilleuse, mais subira le contrecoup d'un décalage de quelques mois, correspondant au retard accumulé jusqu'ici dans un échafaudage qui tabliait sur l'adoption du projet de loi en juin.

Le reste, c'est-à-dire notamment la divulgation d'une politique de santé et bien-être d'abord promise pour septembre mais sur laquelle, semble-t-il, il ne faudra pas compter avant le début de l'an prochain. Cela comprend également, la mise au point finale d'un second projet de loi (un autre pachyderme législatif de plus de 600 articles) qui doit guider l'application de la réforme. Il est peu probable que le débat puisse débiter là-dessus au cours de la session d'automne à l'Assemblée nationale. Cela nous conduit à la rentrée de mars.

D'autre part, le ministre attend encore les rapports de deux groupes de travail qu'il a mis sur pied, le premier sur les personnes âgées, le second sur les jeunes en difficulté. L'un et l'autre ont pris du retard ; on ne compte plus sur eux pour enrichir l'agenda des prochaines semaines.

Donc, peu d'initiatives spectaculaires, ni grands coups d'éclat. Après l'effervescence des deux dernières années, les prochaines semaines pourront paraître un peu ternes.

Malgré tout, ce ne sera pas le doux farniente dans un ministère où le personnel impliqué dans la réforme se serait volontiers accordé quelques semaines additionnelles d'un repos bien mérité (certains sont sortis sur les genoux de la rude controverse avec la profession médicale qui a occupé les deux mois d'été).

Première priorité : la mise en route des changements de structures des établissements. M. Marc-Yvan Côté donnait le coup d'envoi la semaine dernière en annonçant qu'il avait demandé à tous les conseils régionaux de procéder à l'identification des conseils d'administration qui résulteront de la réforme et de formuler, le cas échéant, les avis et propositions qui pourraient entraîner des dérogations admises par la nouvelle loi.

On se rappellera que le projet de loi 120 comporte un grand brassage qui affectera surtout le secteur social. La nouvelle donne comprend :

— la fusion des deux catégories d'établissements que sont les centres hospitaliers de soins de longue durée (CHSLD) et les centres d'accueil d'hébergement pour les personnes âgées (CAH) dont les clientèles ont une tendance à se rapprocher ces dernières années ;

— le regroupement sous un seul conseil d'administration qui les chapeautera de tous les établissements de ce type (CHSLD, nouvelle manière) dans chaque municipalité régionale de comté, communauté urbaine ou territoire de CLSC, selon le cas ;

— la révision de la mission des centres de services sociaux (CSS)

Voir page B-2 : L'action

CAHIER SPÉCIAL

TOURISME D'AFFAIRES

RÉSERVATION PUBLICITAIRE

842-9645

Date de tombée: le 11 octobre 1991

PARUTION
Le 18 octobre
DANS
LE DEVOIR

Le Devoir prépare un cahier spécial sur le tourisme d'affaires. Ce document vise à informer nos lecteurs de l'importance grandissante de l'industrie du tourisme d'affaires.

On y retrouvera des informations sur la planification et l'organisation de séminaires, colloques, congrès de petite et moyenne envergure, réunions de compagnies, etc. Nous parlerons du site hôtelier, des équipements spécialisés de la bonne table, des activités récréatives offertes sur les lieux et à proximité ainsi que des programmes pour les conjoints.

◆ Défi

sur la créativité intellectuelle, la liberté académique et sur un sens renouvelé de la responsabilité sociale.

Il y a trois ans que le rapport Brundtland, sur l'état de la planète, est public et qu'on y a recommandé de limiter la production agricole à la capacité des écosystèmes. Mais où sont dans nos chaires d'agronomie les cours et les recherches sur la conservation et la restauration des écosystèmes, sur le pré-traitement des eaux de ruissellement par des trappes à sédiments bordées de marais, sur la valeur comparative des bandes de protection riveraine, sur le pouvoir épurateur et colonisateur de nos marais, sur l'usage d'exception des pesticides et des engrais, sur les nouvelles normes d'homologation, sur la valeur comparée des méthodes de rotation, de juxtaposition des cultures, etc.?

Voilà un défi scientifique et économique que les agronomes seront les artisans ou qui se fera en marge de l'agronomie. Ces nouveaux défis vont aussi provoquer une remise en question des privilèges douteux dont jouit, par anachronisme, l'agriculture au Québec.

L'agriculture est en effet soustraite aux principaux articles de la Loi de l'environnement, ceux dont l'application eût permis d'entrevoir et de limiter les effets de l'érosion, du drainage, de l'« artificialisation » des cours d'eau et maintenant de leur reconstruction en escaliers de dépotoirs toxiques. En plus d'avoir été aussi soustraite à la Loi de l'environnement par la loi sur les pesticides, le milieu agricole a obtenu les normes les moins sévères en ce qui a trait à la protection des berges. Un tel régime de faveurs est inacceptable en démocratie.

D'autant plus qu'il menace maintenant le patrimoine environnemental et agricole. On s'éveille tout juste au Québec à la dégradation des sols. Mais ce n'est rien à côté des prochaines pénuries d'eau potable, qui confrontent nos voisins du Sud et qui pourraient faire leur apparition ici d'ici une décennie dans les milieux urbains et agricoles. Il est temps que le milieu agricole fasse résolument le pari d'une protection bien comprise de l'environnement, sans passe-droit, en négociant au besoin les difficiles transitions. Cela est facile.

Le plus difficile, c'est de savoir où aller et par où commencer. C'est ici qu'il faut rapidement des professionnels créateurs, indépendants, rigoureux et visionnaires. Et probablement un important débat public.



◆ L'agriculture

juridique des « cours d'eau » dits municipaux et régionaux — c'est-à-dire ceux que ne protège pas la Loi de l'Environnement du Québec — le gouvernement à la demande de nos élus locaux a englouti entre 1963 et 1991 plus de 100 millions \$ pour redresser, reprofiler et recalibrer 13 180 cours d'eau ou parties de cours d'eau sur une longueur totale d'environ 20 000 km. (Voir la nouvelle en page A-1)

C'est, à n'en point douter, l'initiative probablement la plus lourde de conséquences environnementales jamais entreprises par les Québécois sur leur territoire. Au Québec, on étudie et évalue publiquement en audience des projets sensiblement moins importants du strict point de vue hydraulique.

Les marais

La course aux rendements devait au passage rayer de la carte une autre des assises biologiques les plus fondamentales de l'écosystème québécois: les marais. Ces « trous à bibites », ces « terrains inutiles » qui sont le couloir de la vie et l'université des travailleurs biologiques qui fabriquent l'humus, on en a fait disparaître 40 % dans la vallée du Saint-Laurent en 40 ans. Les pourcentages sont plus élevés dans certaines régions.

Les marais géants de Kamouraska ont été asséchés à 60 %. Malgré la valeur de ces volcans biologiques, gouvernement, agriculteurs et agronomes rêvent encore d'assécher les tourbières de Venise-en-Québec et d'autres marais.

Selon la carte des marais menacés du centre du Québec, produite par l'Union québécoise pour la conservation de la nature, 80 % des 182 ma-

rais qui ont survécu aux développeurs immobiliers, industriels et aux agriculteurs du Grand Montréal sont toujours l'objet de « projets », c'est-à-dire susceptibles de disparaître d'ici une génération. Ces projets, souvent financés par les fonds publics, se préparent pendant que, d'un autre côté, le Québec investit 6 milliards pour épurer les mêmes cours d'eau.

Les fumiers

Les productions animales, que nous avons mises de côté temporairement, ont engendré elles aussi un certain nombre d'impacts. Globalement, selon le mémoire soumis conjointement au Conseil des ministres en 1988 par les ministres de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, et de l'Agriculture, M. Michel Pagé, 3100 producteurs agricoles n'ont pas des superficies d'épandage nécessaires à la valorisation de leurs fumiers.

Le cheptel agricole, toutes races confondues, produit une masse de fumier excédentaire de 25 %, soit 5 millions de tonnes métriques.

Or la moitié des 3100 producteurs en excédent de fumiers se retrouvent dans trois zones: Beauce-Dorchester (bassin de la Chaudière), Granby-Saint-Hyacinthe (Yamaska) et le bassin l'Assomption-Lanaudière. Les élevages de porcs y sont responsables globalement de 78 % des excédents de fumiers et de 74 % des quantités d'azote excédentaires. Globalement, 80 % des fermes du Québec gèrent leurs lisiers. Mais, en y regardant de plus près, seulement 30 % d'entre elles se conforment aux normes environnementales, par ailleurs jugées insuffisantes depuis des années en raison de la pollution qu'elles laissent passer.

Contrepartie de cette concentration des élevages, d'autres régions sont aux prises avec une dégradation majeure de leur couche de terre arable parce qu'elles manquent de fumier.

Le sénateur Herbert Sparrow, président de Sols Canada, accusait dans un rapport les cultures intensives de ruiner les sols du pays et de compromettre l'agriculture de demain. De 25 à 45 cm en moyenne qu'elle était dans les années 50, la couche arable moyenne est passée à 15 cm.

L'érosion

Les cultures intensives, décrites précédemment, ne sont pas les seules en cause. Selon le Conseil des Sciences du Canada (1986), 30 % des terres cultivées du Québec sont « modérément ou fortement soumises à l'érosion hydrique », un appauvrissement qui grugera à long terme 38 % du revenu agricole, pour des pertes totales anticipées de 40 milliards \$ d'ici 20 ans si rien n'est fait.

Mailloux et Dubé (1969) ainsi que Pesant (1979) ont établi que le passage d'un état de forêt à celui de champ agricole provoquait, d'entrée de jeu, une perte de carbone organique de 30 à 35 %. Une forêt retient son sol 220 fois mieux que les champs cultivés les plus stables, d'où l'idée d'implanter en bordure des cours d'eau des bandes riveraines arborescentes auxquelles le milieu agricole résiste tant.

En l'absence de bande de protection riveraine, un champ d'herbe peut perdre entre 3 et 560 kg de terre par hectare chaque année. Les petits grains, environ 4 tonnes par hectare par an. Un champ de patates peut perdre annuellement jusqu'à 12 tonnes par hectare, l'équivalent d'un camion à neige. Quant à la perte d'azote total, elle va de 2 à 29 kg par hectare par année.

L'an dernier, l'Inventaire des problèmes de dégradation des sols a établi à 20 % la proportion des terres malades de dégradation, toutes causes confondues.

Les maladies de l'eau sont, en réalité, des maladies du sol.

Ces phénomènes engendrent une énorme pollution diffuse, c'est-à-dire une pollution qui sort de partout à la fois et qu'on ne peut attribuer à quelqu'un en particulier. Globalement, plusieurs études indiquent que l'activité agricole constitue environ 40 % de la charge polluante globale des cours d'eau du Québec habités, soit la deuxième en importance après celle du secteur industriel (55 %).

Dans certains bassins hydrographiques comme celui de la Bayonne, près de Berthier, la charge polluante d'origine agricole atteint 80 %. Dans ce bilan peu reluisant, la terre arrachée aux champs par l'érosion ainsi que les particules les plus fines extraites du sol par les drains souterrains constituent le principal « contaminant » des cours d'eau: à l'échelle du Québec, 3,3 millions de tonnes de bonne terre se déposent chaque année sur le fond des cours d'eau, soit l'équivalent de 300 000 camions à neige remplis à ras le bord.

L'effet est radical. Cette terre ne rend pas les cours d'eau malades, comme le feraient des toxiques. Elle les fait mourir carrément, de façon aussi irréversible que prématurée en colmatant toutes les niches écologiques dont dépendent les espèces aquatiques.

Nos rivières beiges sont devenues de véritables Sahara aquatiques, des déserts biologiques en puissance, de moins en moins capables de digérer les agressions chimiques.

Une étude interceptée en 1989 au

Conseil exécutif dans le cadre des travaux de dépollution du Saint-Laurent établissait la charge d'azote de 10 cours d'eau agricoles à 48 000 tonnes, soit l'équivalent des rejets non traités de 7,3 millions de personnes. La charge de phosphore des mêmes cours d'eau équivalait à celle d'une population de 10 millions de personnes. Les deux-tiers de cette charge sont le résultat de l'érosion puisque le phosphore se colle aux particules de terres érodées.

Azote et phosphore concourent à l'éclosion des algues, qui, en captant davantage de terre érodée, intensifient le colmatage des cours d'eau. C'est alors le stade de l'eutrophisation, ie. de la mort biologique. Engrais, pesticides, azote et phosphore ainsi que, maintenant, les métaux lourds qu'on trouve dans les bilans hydriques de rivières comme la Yamaska, forment une soupe chimique qui a remplacé l'eau dans les veines et les artères de notre écosystème du début.

L'irrigation

Comme s'il en fallait davantage, Québec pense maintenant à corriger le manque d'eau en été, provoqué par le drainage excessif des 30 dernières années et l'abaissement consécutif des nappes d'eau souterraine, par la construction de barrages. On veut ainsi rehausser par des seuils les nappes souterraines par la construction de cours d'eau en escaliers.

Les étangs ainsi créés par les barrages vont aussi servir de réserves pour remplir les drains désespérément vides en été.

Aux États-Unis et dans l'Ouest, on encourage la construction d'étangs à des fins d'irrigation et aussi à des fins d'épuration des eaux de ruissellement. Mais on les construit sur les terres privées pour protéger les cours d'eau. Pas dans les cours d'eau qui constituent un patrimoine environnemental autant pour les agriculteurs que pour l'ensemble de la population.

On exige de plus en plus ailleurs des agriculteurs qu'ils créent non seulement des bandes riveraines en bordure des cours d'eau mais des trappes à sédiments à la sortie de tous les fossés qui s'écoulent dans les cours d'eau. Ils peuvent ainsi récupérer à bon compte la terre qui fuit de leurs champs ainsi qu'une grande proportion de leurs engrais et pesticides de façon très économique.

Tel qu'envisagé, le projet d'irrigation du MAPA par la construction de barrages sur les cours d'eau agricoles risque de les réchauffer davantage et d'en faire des dépotoirs aquatiques susceptibles de contaminer les nappes souterraines au détriment des agriculteurs et de leurs cheptels, comme cela s'est souvent produit aux États-Unis.

NDLR — Ce bilan environnemental de l'agriculture québécoise est tiré de l'allocation que notre journaliste prononçait à titre de conférencier, le 26 septembre dernier, lors de l'inauguration du congrès annuel de l'Ordre des agronomes du Québec. Le thème de ce congrès était: la Révolution verte, héritage ou dette ?

THÉÂTRE



Frulla-Hébert ne sauvera pas La Quinzaine

Jocelyne Richer de notre bureau de Québec

DANS UN BAROUD d'honneur, la directrice générale de la Quinzaine internationale du théâtre de Québec, Mme Rachel Lortie, lance un ultime appel au secours à la ministre des Affaires culturelles, seule capable, désormais, d'éviter la mort de l'événement.

Sauf que son appel restera sans écho, puisque Mme Frulla-Hébert n'a pas l'intention de la rencontrer ou de renverser la décision annoncée récemment par ses fonctionnaires, à l'effet de refuser à la Quinzaine toute forme d'aide financière. La demande de subvention gouvernementale pour l'édition de 1992 s'élevait à 790 000 \$.

Une demande de rencontre avec la ministre, dans les plus brefs délais, avait été formulée le 23 septembre, et était restée sans réponse depuis. Une lettre de la ministre sera cependant expédiée à la direction de la Quinzaine dans les prochains jours, mais elle n'aura pas le contenu espéré.

Mme Lortie, accompagnée de François Tassé, vice-président du conseil d'administration de la Quinzaine, et de la comédienne Denise Verville, administratrice, s'est présentée devant la presse, hier, entourée d'une tonne de documents censés démontrer que les critiques formulées par la ville de Québec et surtout par le ministère des Affaires culturelles étaient sans fondement.

N'ayant plus rien à perdre, la direction de la Quinzaine tire à son tour à boulets rouges sur le ministère, qu'elle accuse de chercher « par ses accusations sans fondement à ruiner la crédibilité » de l'organisme. « En lui coupant les vivres, écrit la directrice de la Quinzaine dans un communiqué, il tente une exécution sommaire dont il aurait bien voulu s'épargner l'odieuse. Certainement, il aurait préféré que la Quinzaine se brise d'elle-même sur les écueils qu'il n'a pas cessé, depuis 1987, de susciter sur sa route. C'est pour n'y être pas parvenu qu'il procède au coup de force. »

Selon Mme Lortie, le MAC « a multiplié les scénarios de déstabilisation à l'encontre de l'organisme. Un exemple parmi tant d'autres: pour les exercices de 88 et de 90, la subvention globale n'a été confirmée que 15 à 20 jours avant l'ouverture officielle de la biennale. »

Dans une lettre expédiée le 17 septembre dernier, le directeur général des Arts et des lettres au ministère, M. Pierre Lafleur, écrivait Mme Lortie que « le peu d'investissement manifesté par votre organisme au regard de l'opportunité qui lui était offerte, nous amène à conclure que l'engagement de votre conseil d'administration relativement aux attentes du ministère n'avait pas d'assises réelles. »

A ces attentes (présence de gens de Québec au conseil d'administration, précision des mandats remplis par les membres de la direction, diminution de 25 000 \$ du déficit et étalement d'orientations stratégiques pour la Quinzaine devenues un « véritable moteur », l'organisme y a déjà répondu favorablement, soutient Mme Lortie, pour qui « les motifs allégués, et qui sont éminemment contestables quand ils ne sont pas simplement grotesques, ont pour objet de faire écran aux véritables mobiles. »

Elle croit que le ministère veut favoriser à Québec l'implantation d'un festival de la francophonie.

LE DEVOIR

- Renseignements.....(514) 844-3361
- Administration.....(514) 844-3361
- Rédaction.....(514) 842-9628
- Annonces classées.....(514) 286-1200
- Publicité.....(514) 842-9645
numéro sans frais.....1-800-363-0305

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.

Montréal.....(514) 844-5738
Exterieur (sans frais).....1-800-463-7559

Service à la clientèle
LE DEVOIR
211, St-Sacrement,
Montréal QC H2Y 1X1



L'Orchestre symphonique du Conservatoire de Montréal

Direction: Raffi Armenian

Solistes:

Julie Fauteux, corniste
Classe de James Sommerville
Patrick Healey, flûtiste
Classe de Jean-Paul Major

Au programme:

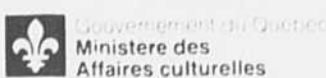
Wagner, Martin, R. Strauss, de Falla

Église de la Visitation
1847, boul. Gouin Est
Montréal

le jeudi 10 octobre 1991 à 20 heures

En reprise au
Théâtre Maisonneuve de la Place des Arts
le dimanche 13 octobre 1991 à 20 heures

ENTRÉE LIBRE



◆ L'action

qui se spécialiseront désormais dans la protection de l'enfance et de la jeunesse (d'où le nouveau sigle sous lequel on les désignera, CPEJ) et dont la gestion sera confiée à un conseil d'administration qui regroupera, également à l'échelle régionale, tous les centres d'accueil de réadaptation (CAR) pour jeunes en difficulté.

— dans chaque région, le regroupement sous une même administration des autres centres d'accueil de réadaptation s'adressant à diverses clientèles: mères en difficulté, déficience intellectuelle ou physique, etc.

La carte socio-sanitaire qui en résultera affectera des centaines de citoyens actuellement membres des conseils d'administration; elle entraînera aussi l'abolition de plusieurs centaines de postes de directeurs généraux et de cadres supérieurs, tandis que des centaines d'autres personnes, principalement des travailleurs sociaux, seront transférées des CSS actuels aux CLSC et aux centres hospitaliers de soins de courte durée (CHSCD).

Quant à la population, elle n'y verra que du feu: pour elle, le seul

défi de cette première phase de la réorganisation sera de se familiariser avec la nouvelle soupe à l'alphabet.

Le très court délai accordé par le ministre aux conseils régionaux pour accomplir ce premier mandat peut étonner: le tout d'ici le 25 octobre. Mais en réalité les autorités régionales n'ont pas attendu le coup de sifflet pour se mettre au travail. C'est le cas par exemple de la région de Québec où la réorganisation, mise en route à l'hiver, était pratiquement complétée en juin.

Ce n'est pas par hasard ou par caprice que le ministère aborde la mise en oeuvre de la réforme par le biais des conseils d'administration. Ainsi le veut l'économie de la loi. C'est à partir de ces nouvelles unités administratives qu'il sera possible de former l'assemblée régionale puis les conseils d'administration des futures régions régionales. Un premier échancier prévoyait que ces régions seraient opérationnelles dès le premier avril 1992. C'est maintenant peu probable qu'on y parviendra avant l'automne 1992.

La réorganisation verra l'apparition de quatre nouvelles régions autonomes: la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine se détachera du

Bas-Saint-Laurent, et Beauce-Appalaches (rive sud) de la région de Québec (rive nord), tandis que Laval (actuellement reliée à Montréal) et Lanaudière (jusqu'ici jumelée aux Laurentides) voleront de leurs propres ailes. Des comités d'implantation sont à l'oeuvre pour préparer leur accession à l'indépendance!

Deuxième priorité: préparer le débat sur le financement du système de santé et de bien-être.

Il s'agit bien de préparer le débat, car on ne voit pas comment il serait possible de le tenir, ce débat, à l'automne sans verser dans l'improvisation en se lançant un exercice futile, inefficace et frustrant pour tout le monde.

Mais ce réexamen, maintes fois annoncé et promis de nouveau lors du retrait de l'impôt-services en juin, continue de s'imposer. Le ministre des Finances rappelait encore la semaine dernière que la tâche de revoir toute la structure des programmes de l'État-providence ne pouvait plus être reportée. Le moment est venu d'apprendre à vivre selon nos moyens », déclarait M. Gérard D. Lévesque devant les membres de l'Association québécoise de planification fiscale et financière réunis à Québec.

Même son de cloche du Conseil du Trésor, dont le secrétaire, M. Denis Bédard, déclarait en mai dernier que « les enjeux de l'impasse budgétaire dépassent le problème des compressions. Ils sont devenus des enjeux de société... »

Mais il sera difficile de réamorcer la discussion tant que le gouvernement n'aura pas fait connaître ses orientations concrètes ni précisé la forme de la table autour de laquelle elle se déroulera.

« L'on va devoir changer les habitudes et les approches suivies jusqu'ici », a dit M. Lévesque. C'est le moins qu'on puisse dire...

OXFAM ET SES OEUVRES...

ENCAN EXPO-VENTE

Dimanche, le 13 octobre 1991 à 13h00.

Hôtel l'Estérel

Sortie 69 de l'autoroute des Laurentides

OXFAM mettra en vente 150 oeuvres d'artistes réputés dont: Beament, Bergeron, Carette, Cosgrove, Gagnon, Mimie Langlois, Lavoie, J.-P. Lemieux, Mauro, Anna Noch, L. Scott, Pivet, Vincelette, Valéry.

L'exposition des oeuvres est ouverte au public le samedi 12 octobre de 10h00 à 17h00 et le dimanche de 10h00 à 13h00.

Tél.: (514) 866-1773

Il est possible de faire des mises par absence dont il sera tenu compte lors de l'encan.



L'art de donner!



RÉSULTATS



Tirage du 9-10-07

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

3	7	9	12	16
17	19	22	23	29
35	40	42	44	46
50	51	55	56	58

Prochain tirage: 9-10-09

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

TELEVISION / chronique

Les horizons de TV5

Hugo Léger

« TV5, la télévision internationale, voit plus loin et plus grand. » C'est drapée de ce slogan pour le moins ambitieux que TV5 lance aujourd'hui sa nouvelle programmation. À compter du samedi 19 octobre, dès 11 heures, elle mettra en ondes 16 heures de programmation quotidienne. La matinée et l'après-midi (jusqu'à 17 heures) seront consacrés aux reprises, ce qui est loin d'être une tare quand on mîtonne un choix d'émissions aussi méritoire.

Commençons par les nouveautés : fer de lance de cette cuvée 1991-92, *Vision 5*, grand magazine quotidien (19 h 35), se penche sur les activités culturelles, scientifiques, sportives et générales des francophones du monde entier. Deux émissions pour cinéphiles essaieront, lourde tâche, de se hisser au niveau du regretté *Cinéma, cinéma* : elles ont pour nom *Kaléidoscope* (samedi, 22 h 40), une production originale de TV5 qui aborde le cinéma d'art et d'essai, et *Grand écran* (jeudi, 22 h 30), un show belge qui passe en revue les nouveaux films et décoratifs, extraits et entrevues à l'appui, l'actualité du monde

cinématographique; et finalement, *Jours de guerre* (vendredi, 22 h 30) propose une perspective belge sur la Deuxième Guerre mondiale. Les amoureux des lettres salueront bien haut le retour de *Ex Libris* (mercredi, 21 h), animé par l'ubiquiste Patrick Poivre d'Arvor, et du *Caractères* (dimanche, 21 h) de l'élegant Bernard Rapp qui, véritable tour de force, a réussi à nous faire oublier la bonhomie de Bernard Pivot. Parlant du loup, *Bouillon de culture* (lundi, 22 h 30) du chef Pivot revient nous cuisiner à feu doux quelques substantielles tranches de culture. Premier invité de la saison, le 21 octobre : le biologiste Joël de Rosnay.

En affaires publiques, rien de nouveau à se mettre sous la dent. Reste cependant la qualité des émissions *Rédacteurs en chef* (samedi, 17 h 30) où Lise Bissonnette rassemble autour d'une même table des collègues de la presse; *Envoyé spécial* (mardi 20 h), du journalisme qui mène l'enquête aux quatre coins du globe; *7 sur 7* (dimanche, 20 h) qu'anime Anne Sinclair, avec un gant de velours dans une main de fer; *Strip-Tease* (vendredi, 20 h), le magazine qui, comme le dit si bien la promo, déshabille la société belge; et, finalement, *Le journal télévisé* d'Antenne 2 et de TF1 en alternance (tous les jours, à 19 h).

Amateurs d'empoignades verbales (et même physiques), notez le retour de *Ciel, mon mardi* (mardi, 22 h 45), mené par Christophe Dechavanne qui, sous ses allures BCBG, cache un drôle de petit diable. Premier sujet de cette émission à mi-chemin des variétés et de l'information : les religions parallèles. Crépages de mitres en perspective. Et, c'est toujours sur *Le Divan* (samedi, 23 h 40) de Henry Chapier que viendront s'épancher et se confier les belles têtes de France, de Navarre et d'ailleurs.

Aux variétés, maintenant, les insubmersibles Michel Drucker (*Stars 90*, samedi 21 h) et Patrick Sabatier (*Tous à la une*, mardi, 21 h), plus suaves que jamais, reprennent du service.

TV5 ne serait pas TV5 sans satisfaire la fascination des Européens, et des Français tout particulièrement, pour l'exploit, le dépassement et les voyages au long cours. À preuve : *Thalassa*, (samedi, 20 h), le passage obligé des marins d'eau douce et les hauts sommets de *Montagne* (mercredi, 22 h 15). Soyez assurés d'une chose : vous ferez du kilométrage sans quitter votre canapé.

Bref, TV5 relève le pari d'une programmation de qualité, vivante, hétéroclite, à la fois éducative et

NOS CHOIX
TÉLÉ

Scully en direct

Les policiers en ont plein le képi d'être attaqués par les médias, épinglés par les caricaturistes et les concepteurs publicitaires, traités de « mangeux de beignes » et de racistes. *Le policier, un bouc émissaire ?*, une grande table ronde sur le mal de l'âme des forces constabulaires. (R-C, 21 h)

☆☆☆

Le Match de la vie

Ne passe-t-on sa vie à attendre le métro, l'amour, le facteur, le chèque, le repas, la mort... Claude Charon se fait philosophe et aborde *La fuite du temps*. Quelle heure est-il ? Je ne sais pas si j'aurais le temps de regarder. (TVA, 21 h)

☆☆☆

Romance cruelle

Non, il ne s'agit pas de l'amour impossible entre Gorbys et Boriss, mais d'un drame soviétique bien coté qui raconte les malheurs d'une jeune fille sans dot dans la Russie ancienne. Vous en avez jusqu'à trois heures. Je suis curieux de voir les scores aux BBM. (R-C, 0 h 05)

— Hugo Léger



Bernard Rapp

divertissante, sans toutefois grande surprise cette saison, mais faite de valeurs sûres, et où la culture se taille la part du lion. On ne se plaindra pas : la télé québécoise, à ce chapitre, n'a jamais rugé très fort.

Anatomie d'un mur

C'EST COMME mettre un bébé sénégalais et suédois dans le même couffin. Le contraste ne peut être plus étonnant. D'un côté, Outremont la blanche, la propre, la gâtée, la riche, fief de la bourgeoisie francophone revenue de tous les cultes, de l'autre, Outremont l'ultrareligieuse, l'ascétique, l'anglophone, bastion de la communauté des Juifs hassidiques (3000 membres ou 11% de la population de la ville). Entre les deux communautés, un fossé, que dis-je un mur, construit à même les préjugés, les griefs, les sarcasmes, les ouïe-dire. Vivant côte à côte, ces communautés ne partagent que les mêmes rues et les mêmes trottoirs. Et encore.

Dans le cadre de *Points de vue* (jeudi, 21 h), Radio-Québec présente le très bon documentaire de Garry Beitel, *Bonjour, Shalom*, qui, rare réussite, a traversé ce mur invisible pour pénétrer la vie quotidienne des Juifs hassidiques d'Outremont. Anachroniques à souhait, ces intégristes vivent hors du temps (ou presque) et de l'espace, comme « en Pologne ou en Ukraine il y a 200 ou 300 ans ». On se frotte les yeux pour y croire : nous ne sommes pas chez les Amish, en pleine campagne de Pennsylvanie, loin des regards indiscrets et des tentations de la vie moderne, mais à Outremont, en 1991, au cœur d'une grande ville moderne. « Nous refusons que nos enfants entrent dans une maison de non-Juifs, non par impolitesse, mais pour protéger notre héritage religieux, pour nous protéger des fléaux du XXe siècle », dira un membre influent de la communauté.

Juif non pratiquant, le réalisateur Garry Beitel a grandi à Outremont. Plus jeune, il éprouvait, reconnaît-il dans le film, « de la sympathie et un certain malaise » face aux Juifs hassidiques dont la visibilité l'embarrassait et qu'il voyait comme une relique du passé. Si on en apprend beaucoup sur les moeurs des Hassidim, on en découvre au moins autant sur les vieilles peurs des Québécois qui remontent à la surface comme la crème sur le petit lait. Comme si la communauté hassidique renvoyait aux Québécois leur séculaire sentiment d'insécurité : les Hassidiques ont en moyenne neuf enfants par famille, ont une cohésion sociale inébranlable, des valeurs couléées dans la Thora.

Certaines scènes sont délicieuses : comme ces fillettes de l'école Querbes allant visiter leurs consœurs d'une institution hébraïque. « On est humain aussi », se croit obligée de dire la jeune Juive qui sent bien dans les questions et les attitudes des petites Québécoises une curiosité par trop insistante. Comme ces Outremontoises bon teint, réunies pour ce qu'on imagine être une partie de bridge, qui réclament leur 50% de trottoir et le droit de ne pas aimer, « comme le blé d'Inde », les Juifs hassidiques. Un reportage humain, subtilement filmé par la caméra de Marc Gaboury, où Garry Beitel ne cache ni ses appréhensions, ni ses préjugés. Il ne fait qu'ouvrir une fenêtre sur cette communauté, fenêtre qui se referme, une fois le documentaire terminé, et qui, de toute évidence, le restera. C'est connu : les « Néaux du XXe siècle » profitent de toutes les brèches qu'on leur offre.

CINÉMA / chronique

Cours 101 d'initiation à l'ONF

Nathalie Petrowski

QU'IL est loin le temps des cerises, le temps de la Révolution tranquille et de la fièvre créatrice dans les couloirs beiges de l'ONF où des jeunes débutants du nom de Denys Arcand, Gilles Carle, Jacques Leduc, Gilles Groulx faisaient les quatre cents coups et secouaient les murs de l'institution; le temps où par cinéaste, on entendait auteur et créateur, le temps où par cinéma, on entendait art et non métier même si le métier on finissait par l'apprendre sur le tas, entre deux colères, deux joints, deux remises en cause, deux expérimentations. Tellement loin ce temps-là qu'on en a perdu jusqu'au souvenir et qu'à la liberté totale et désordonnée d'hier, on oppose aujourd'hui l'encadrement comme mode de fonctionnement et à la limite comme mode de vie. C'est ce que les six jeunes cinéastes embauchés en septembre pour injecter du sang neuf à l'ONF et préparer l'avenir du documentaire québécois sont en train d'apprendre à leurs dépens.

En principe ces six jeunes — Markyse Lepage, Sylvie Groulx, Catherine Fol, Marie Décaray, Stéphane Drolet et Michel Murray — âgés entre 23 et 38 ans, ont été embauchés à plein temps pour faire des films à l'issue d'un concours où quelque 350 candidats s'étaient présentés à la porte, dans l'espoir fou de travailler en paix dans une boîte où ils seraient payés pour faire du cinéma d'auteur. En principe ils ont été embauchés pour secouer la cage d'une boîte dont la moyenne d'âge chez les cinéastes-maison était l'année dernière de 52 ans.

Or depuis un mois et ce jusqu'à Noël, ces six cinéastes en herbe qui avaient tous du reste réalisé au moins un film, sinon plusieurs, se retrouvent tous les jours sur les bancs d'une école qu'ils pensaient pourtant avoir bel et bien quittée. Depuis un mois aussi, cette bande des six semble avoir été engagée pour remonter le moral des troupes. À force de rencontrer chaque secrétaire de chaque département, ils apportent au personnel de la boîte la preuve vivante d'un avenir à l'ONF dont ils sont en quelque sorte devenus le symbole. Et bien que cela leur fasse chaud au cœur, ils ont hâte que le symbole ne soit plus eux-mêmes mais bien les films qu'ils font.

Les plus cyniques d'entre eux appellent cela le cours 101 en initiation à l'ONF. De 9 h à 5 h, les réunions d'informations, les visites des lieux et les projections des classiques de l'ONF se succèdent



Markyse Lepage, Sylvie Groulx, Stéphane Drolet, Michel Murray, Catherine Fol et Marie Décaray.

sinon à un train d'enfer qui répond au nom de programme d'accueil, d'intégration et d'encadrement, rebaptisé « Aie ! ». À la fin de la semaine, les cinéastes remettent leur feuille de temps pour attester qu'ils ont bel et bien rempli leurs devoirs de bons étudiants.

« Certains jours, on a envie de tout envoyer promener et de commencer à travailler pour de vrai », lance Michel Murray tandis que ces cinq collègues réunis en demi-cercle opinent du bonnet. Et bien que leur bonne humeur ne soit pas encore tarie, l'impatience de tourner les taraude un peu plus chaque jour. « On se demande parfois si cet encadrement n'est pas dû au fait que les caisses sont à vide et qu'ils n'ont pas d'argent à nous donner pour faire des films », ironise Markyse Lepage. Comme ses confrères, la cinéaste qui est en train de mettre la main à un deuxième documentaire entrepris à l'ONF du temps qu'elle était encore pigiste, commence à se sentir à l'étroit dans la fameuse structure d'accueil. Comme les autres pourtant, elle est obligée de reconnaître qu'il y a certains éléments positifs à l'entreprise. « C'est fastidieux mais en même temps on apprend beaucoup de choses et on en sait parfois plus long que les cinéastes qui travaillent ici depuis 25 ans », dit Sylvie Groulx. Et Stéphane Drolet, grand gagnant de la Course Europe-Asie et le plus jeune de la bande de renchérir.

« Quand je suis arrivé ici il y a un an, j'ai erré dans les couloirs sans trop savoir quoi faire ni comment m'y prendre pour présenter des projets. C'était l'excès contraire. »

Ironie du sort, les jeunes cinéastes ont rencontré pratiquement tout le monde à l'ONF, du concierge jusqu'aux gens du laboratoire, tout le monde sauf leurs collègues cinéastes. Une rencontre a été prévue pour la semaine prochaine mais certains se demandent pourquoi cette rencontre a tant tardé, pourquoi les cinéastes de la boîte n'ont pas pour la plupart réussi à se libérer lors des projections de leurs films. « On se rend compte pour la première fois à quel point l'ONF est une grosse boîte, à quel point c'est difficile de faire bouger les choses », dit Marie Décaray qui n'a toujours pas trouvé preneur pour un projet culturel qui n'entre ni dans les programmes existants ni dans les priorités. « Tout le monde parle de la belle époque des années 60, dit Sylvie Groulx, sauf que le contexte était tellement différent, les programmes n'existaient pas, les producteurs n'étaient pas les maîtres absolus comme maintenant et les cinéastes faisaient ce qu'ils voulaient. »

Les nouveaux cinéastes de l'ONF vont-ils rentrer dans le rang pour autant ? Jamais de la vie clament-ils en chœur en insistant sur le fait qu'ils ont bien l'intention de faire leurs films le temps venu et de ne pas laisser les pressions internes

gruger leur créativité ni leur énergie. L'histoire est à suivre...

Nadia abandonne sa poursuite contre Roch Demers

UNE SEMAINE avant le lancement de *La championne*, douzième film dans la série les *Contes pour tous* produite par Roch Demers, l'avocat de Nadia Comaneci déposait une demande d'injonction interdisant la sortie du film parce que son histoire était soi-disant inspirée de la vie de Nadia sans que celle-ci n'ait donné son accord. Or hier, Roch Demers recevait une nouvelle lettre lui indiquant que la demande d'injonction avait été retirée. Que s'est-il passé ? « Je n'en ai aucune idée sinon qu'il s'agit d'un malentendu », répond Roch Demers. Le malentendu remonte à février dernier alors qu'une boîte de communications approchait Nadia pour lui demander si elle était intéressée à être associée au lancement du film tourné en Roumanie et relatant les débâtres d'une jeune gymnaste qui veut devenir championne olympique. Nadia visionna le film mais refusa d'y être associée sous prétexte que le film ne ressemblait pas à sa vie. « Toute cette histoire est ridicule et nous a fait perdre beaucoup de temps, de conclure un Roch Demers soulagé de voir que son film sortira comme prévu, vendredi prochain, n'en déplaît à Nadia.

JAZZ

Buddy Guy, pour ses amis guitaristes

Serge Truffaut

BUDDY GUY est un paradoxe, une énigme, un mystère. Pendant que les fines lames du blues, du rock ou du blues-rock affirmaient pendant des années, et sur tous les podiums des Amériques comme du Vieux-Monde, que Buddy Guy était un guitariste hors du commun, les compagnies, elles, faisaient la sourde oreille.

Il aura fallu une bonne décennie avant que des producteurs britanniques, qu'ils en soient remerciés, mettent un terme à cette injustice artistique, invitent Buddy et ses amis dans les studios, avant de nous proposer depuis quelques jours le fruit de ces efforts combinés. Le fruit en question s'intitule *Dawn Right, I've Got The Blues* sur étiquette Silver-tone.

Ce soir, sur la scène du Spectrum, Buddy Guy, né le 30 juillet 1936 à Lettsworth, Louisiane, va jouer sans aucun doute les dix morceaux qui composent cette nouvelle, et plus que respectable, production.

L'autre jour, au téléphone, on a discuté des bouts de blues. Sur le silence incompréhensible des producteurs pendant une éternité, on lui a demandé de se confier. Voici sa réponse : « J'ai continué à jouer sans relâche afin de conserver la foi dans ce que je fais depuis plus de trente ans. Je crois que si des musiciens comme Jeff Beck et Eric Clapton ne s'étaient pas dits troublés par le fait que je ne faisais plus d'albums, je n'aurais certainement pas réalisé ce



Buddy Guy (à gauche) et Albert Collins

Dawn Right, I've Got The Blues.

En raison de ce hiatus, de cette longue parenthèse discographique, « tout au cours de la session d'enregistrement, une petite voix me chuchotait 'Buddy, tu dois jouer plus que jamais ta personnalité'. Ce que j'ai fait avec d'autant plus de confort que les gens qui ont participé à cette session, que ce soit le producteur, l'ingénieur du son ou les musiciens, n'ont pas cessé de m'encourager. »

Pour attendre ce but, pour arriver à transmettre avec plus d'acuité qu'auparavant les singularités mu-

sicales qui distinguent Buddy Guy de bien des musiciens de blues. « J'ai communiqué mes feelings en jouant de la guitare, bien évidemment, mais également en m'appuyant davantage sur la voix que lors des productions antérieures. »

En ce qui concerne le choix des pièces, des 10 blues qui se trouvent sur cet album, « je me suis dit qu'avant de jouer du Buddy Guy, j'avais

bien des morceaux d'autres bluesmen à enregistrer ». Pour ce faire, notre guitariste a puisé *Let Me Love You Baby* dans le répertoire de Willie Dixon, *Black Night* de Jessie Robinson, *Where Is The Next One Coming From* de John Hiatt, *There Is Something On Your Mind* de Big Jay McNeely, le suave *Mustang Sally* de Sir Mack Rice et *Five Long Years* de Eddie Boyd.

Dans le cas de cette dernière, on peut dire qu'il s'agit là d'un blues dans le blues. « La dernière fois que je suis allé en Finlande, j'ai rencontré mon vieil ami Eddie Boyd (pianiste né en 1914) qui habite ce pays depuis plusieurs années et n'en sort pratiquement jamais. Au cours de notre discussion, il m'a dit que si je pouvais enregistrer une de ses compositions cela l'aiderait énormément. Lorsqu'on sait ce qu'il a fait pour le blues, pour notre musique, c'était la moindre des choses que de jouer une de ses compositions. »

Ce *Dawn Right, I've Got The Blues* est un écho parfait des propos tenus par tous ces guitaristes qui ne cessent pas de louer le talent de Buddy Guy, il est impeccable.

☆☆☆

Pour les amateurs de jazz-fusion, signalons la présence du trompettiste Tiger Okoshi ce soir au Café Campus. Cet instrumentiste au style plein de vélocité vient de sortir un album intitulé *Face to Face* sur JVC.

OSMI ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL CHARLES DUTOIT

LES CONCERTS GALA

Charles Dutoit, chef

8 et 9 octobre, 20h00

RAVEL: Ma mère l'Oye (ballet complet)

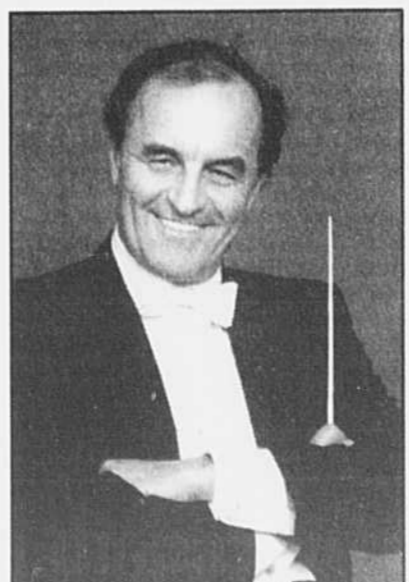
BARTOK: Divertimento pour cordes

NIELSEN: Symphonie no 5, Opus 50

SALLE WILFRID-PELLETIER

EN VENTE À L'OSM: 842-9951 ET AUX GUICHETS DE LA PLACE DES ARTS: 842-2112 (taxes et redevance Place des Arts incluses)

BILLETS: 44,68\$ 32,45\$ 23,41\$ 10,10\$



Les Ballets Classiques de Montréal



Au programme

Othello

J. Limón / H. Purcell

Mozartiana

R. Kharatian / A. Mozart

Divertissements

Extraits des plus grands répertoires

Les 10 et 11 octobre à 20 h

Billets: 12 \$, 15 \$, 20 \$, 25 \$
Enfants de 10 ans et moins et personnes du 3e âge:
10,20 \$, 12,75 \$, 17 \$, 21,25 \$

Renseignements: (514) 866-1771

Théâtre Maisonneuve
Place des ArtsRéservations téléphoniques:
514 842 2112. Frais de service.
Redevance de 1 \$ (+ T.P.S.)
sur tout billet de plus de 10 \$



Lorraine Vaillancourt

Une musique d'écriture

Le nouvel ensemble moderne donne le coup d'envoi du Festival de musique actuelle

Ginette Bellavance

LE FESTIVAL de musique actuelle de Victoriaville ouvre les portes de sa neuvième saison demain avec le *Nouvel ensemble moderne*. Lorraine Vaillancourt, chef d'orchestre du groupe est très fier de donner le coup d'envoi et aussi le premier son de cloche à ce Festival. « Nous formons un ensemble très classique. Notre répertoire en est un de musique d'écriture. Cette année, le FEMAV a élargi son créneau de musique contemporaine, et c'est très bien. À côté du jazz, de l'improvisation, des performances de toutes sortes, la musique classique actuelle a sa place. C'est d'ailleurs passionnant et très stimulant pour tout le monde d'avoir à se côtoyer, sur les mêmes scènes, autour du même événement, dans un climat de fête de la découverte, avec justement nos personnalités contrastées, nos démarches aussi variées les unes que les autres. »

Mais le NEM ne modifie pas pour autant son programme habituel. Et comme pour éviter toute confusion ou couper court à d'éventuels jugements hâtifs, Lorraine Vaillancourt précise que « l'improvisation, bien qu'éloignée de notre propos principal, n'est pas *persona non grata* à l'intérieur du groupe. Au contraire, il y a plusieurs membres qui en font dehors du NEM : Claude Lamothe violoncelle, Alain Trudel trombone, André Moisan clarinette, Guy Pelletier flûte... Le NEM a d'ailleurs des projets de composition collective avec Pauline Oliveros. Une belle aventure qu'on va essayer de démarquer cet été à Terre-Neuve. Je crois que ce qui est intéressant pour nous dans ce domaine de l'exploratoire de la musique, c'est le côté « décarcassant » que ça apporte... Après, tu ne peux plus jouer Boulez ou les autres grands de la même façon. Mais, par dessus tout, ce que j'ai vraiment envie de faire et ce que je vais continuer à faire, c'est de promouvoir les classiques contemporains... Il y en a tellement à jouer, à découvrir, à faire connaître et surtout à faire aimer... qu'on en a pour au moins 20 ans. »

« Le NEM, c'est la réalisation d'un vieux rêve... travailler à ces oeuvres du XXI^{ème} siècle qui ont souvent besoin de temps pour « accoucher » en beauté. Le chef d'orchestre nous parle des ancêtres du NEM (Les Événements du Neuf, le Laboratoire et l'Atelier de musique contemporaine de l'Université de Montréal) comme d'un pot-au-feu qui mijote depuis de nombreuses années. « On a pensé si souvent à avoir un ensemble permanent, à travailler avec les mêmes musiciens, à se bâtir un répertoire comme le font les orchestres de musique classique... Très souvent, après certains concerts des Événements du Neuf par exemple, on se sentait tellement frustrés... On avait eu du succès d'accord... Mais on ne pouvait s'empêcher de penser : qu'est-ce que ça aurait été si on avait eu le temps... si on était allés jusqu'à bout... » Et voilà. Finites les frustrations et que commence le travail ! Le NEM en est à sa troisième saison et sa réputation roule à une vitesse que les 15 musiciens et le chef qui le forment n'ont que le choix de suivre. « Au NEM, on essaie de faire des lectures plusieurs mois avant la première. Histoire de déblayer le terrain d'abord, et surtout de faire de la place dans la tête pour la musique... parce que c'est là qu'elle est la musique : derrière les signes d'une partition, derrière la technique d'un instrument. »

« Le NEM est un ensemble presque permanent. Au lieu des événements ponctuels de musique contemporaine, dont on devait se contenter il y a encore deux ou trois ans, on a réussi à mettre sur pied une sorte de continuité. Les musiciens du NEM sont habitués de jouer ensemble, ils adorent jouer ensemble, ils s'écourent, ils aiment cette musique. (On leur en donne le temps...) Ce sont aussi de très bons amis. En attendant à toutes les semaines, on connaît plus son voisin, sa sonorité, sa musicalité... On en tient compte, on compose avec et on a le temps de faire plus que de sauver les meubles et sa partition ! Au travers de tout ça, il faut trouver un son « collectif »...

plutôt que 15 individus qui jouent les uns à côté des autres. C'est tout un défi de travailler comme un groupe de musique de chambre ! Finalement, si je ne trouvais pas cette disponibilité, cet air, cette place... j'arrêtera. »

Le NEM remplit un mandat important que les grands orchestres ne veulent pas ou ne peuvent pas remplir. (Récemment, la presse écrite nous fournissait d'intéressantes informations sur la politique des mécènes de nos grands orchestres en ce qui a trait à la musique actuelle !) Lorraine Vaillancourt nous explique que « dans les grands orchestres, cette musique n'est pas jouée... donc les musiciens ne la connaissent pas... va sans dire qu'ils ne l'aiment pas... et quand en plus le chef ne relève pas le défi ou n'a aucune envie de le faire, tout le monde est malheureux : les musiciens, le chef, le compositeur... et le public. Ici, on ne donne pas de temps (donc pas de chance) à la musique contemporaine. Il faut aller en Europe pour voir et entendre des orchestres qui répètent vraiment la nouvelle musique, et qui prennent le temps d'en comprendre le langage. »

En ce qui concerne le répertoire, le NEM se voue presque totalement aux chefs-d'oeuvre du XXI^{ème} siècle. « Sauf durant les années '70, où le répertoire était un peu plus « exposé », on a presque passé sous silence près de 80 années de musique dite contemporaine... Stockhausen, Ligeti, Xenakis, Berio, Kagel, Boulez... on a perdu le contact avec eux. Mais ces créateurs continuent d'écrire... Le siècle s'achève, et ce sont de grands compositeurs qui font déjà partie de l'histoire de la musique. On ne les connaît pas. On est déconnectés de nos racines les plus proches. C'est pour ça que j'ai voulu fonder le NEM. Pour que les musiciens, les premiers, se fassent un mémoire du XXI^{ème} siècle et qu'ils projettent cette musique. C'est, je crois, ce qui fait la force du NEM : ici, il y a de la musique ! Le public nous fait toujours les mêmes commentaires : l'esprit des oeuvres que vous jouez se projette jusqu'à la dernière chaise... On dirait qu'il y a du feu sur la scène. Ça c'est à cause de la communications des musiciens entre eux, d'une autre entre eux et moi... c'est à cause du plaisir de faire. »

Au concert du Festival de Victoire de demain, le NEM reprendra deux oeuvres qu'il a déjà à son répertoire et nous fera l'honneur de deux créations. « Les reprises, c'est un peu notre marotte au NEM. On met tellement de temps à monter les oeuvres, à leur donner la vie qu'elles méritent qu'on les joue souvent, le plus souvent possible, c'est une façon de rentabiliser artistiquement. Financièrement aussi... ça n'est pas un secret. Au programme donc, *Lichtbogen* de Kaija Saariaho, qui faisait partie de notre tout premier concert et a été gravé sur le premier disque du NEM. Nous l'avons joué à New York et à Halifax l'an dernier. Ensuite, *At the White Edge of Phrygia* de Stephen Montague. Une musique très américaine, dans le style post-répétitif... elle rejoint John Adams, Hollywood, *West side story*... c'est très séduisant et les musiciens adorent la jouer. La première création : *Ressac* de Linda Boucard. »

C'est la première fois que le compositeur s'attaque à un grand ensemble. « Ce n'est pas de la tarte à jouer... Il y a juste le NEM pour faire ça ! » La deuxième création est signée Michel Longtin : *Exile : Shangai 45*. C'est une sorte de « suite » que Longtin a faite à Colère : *Berlin 61*. La petite histoire de cette dernière oeuvre n'a rien de banal : le lendemain de sa création, le mur de Berlin tombait... Lorraine Vaillancourt se demande, avec un sourire en coin, ce qui pourrait bien arriver à la muraille de Chine au lendemain du concert !

Au Réseau FM de Radio-Canada, l'émission *Radio-Concert* diffusera le concert du NEM le lendemain, soit le vendredi 11 octobre à 20 h.

À l'affiche demain

20 h Église Ste-Victoire : Nouvel ensemble moderne
22 h Grand Café : Le trio de Dave Holland
24 h Cégep de Victo : André Duchesne « Locomotive »

CINEMA

ASTRE I: (849-3456) — *Fisher King* 7 h, 9 h 40 II: *Le retour au lagon bleu* 7 h 15, 9 h 15 III: *Freddy's Dead the Final Nightmare* 7 h, 9 h, 11 h IV: *Late for Dinner* 7 h 10, 9 h 10

BERRI I: (849-3456) — *Robe noire* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 30 II: *Nelligan* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 45, jeu. 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45 III: *L'assassin jouait du trombone* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40 IV: *La fin de Freddy, l'ultime cauchemar* 4 h, 9 h 15 — *Robin des Bois, prince des voleurs* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 45, 11 h 15, 13 h 30, 15 h 45, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45, 23 h 15, 25 h 30, 27 h 45, 29 h 15, 31 h 30, 33 h 45, 35 h 15, 37 h 30, 39 h 45, 41 h 15, 43 h 30, 45 h 45, 47 h 15, 49 h 30, 51 h 45, 53 h 15, 55 h 30, 57 h 45, 59 h 15, 61 h 30, 63 h 45, 65 h 15, 67 h 30, 69 h 45, 71 h 15, 73 h 30, 75 h 45, 77 h 15, 79 h 30, 81 h 45, 83 h 15, 85 h 30, 87 h 45, 89 h 15, 91 h 30, 93 h 45, 95 h 15, 97 h 30, 99 h 45, 101 h 15, 103 h 30, 105 h 45, 107 h 15, 109 h 30, 111 h 45, 113 h 15, 115 h 30, 117 h 45, 119 h 15, 121 h 30, 123 h 45, 125 h 15, 127 h 30, 129 h 45, 131 h 15, 133 h 30, 135 h 45, 137 h 15, 139 h 30, 141 h 45, 143 h 15, 145 h 30, 147 h 45, 149 h 15, 151 h 30, 153 h 45, 155 h 15, 157 h 30, 159 h 45, 161 h 15, 163 h 30, 165 h 45, 167 h 15, 169 h 30, 171 h 45, 173 h 15, 175 h 30, 177 h 45, 179 h 15, 181 h 30, 183 h 45, 185 h 15, 187 h 30, 189 h 45, 191 h 15, 193 h 30, 195 h 45, 197 h 15, 199 h 30, 201 h 45, 203 h 15, 205 h 30, 207 h 45, 209 h 15, 211 h 30, 213 h 45, 215 h 15, 217 h 30, 219 h 45, 221 h 15, 223 h 30, 225 h 45, 227 h 15, 229 h 30, 231 h 45, 233 h 15, 235 h 30, 237 h 45, 239 h 15, 241 h 30, 243 h 45, 245 h 15, 247 h 30, 249 h 45, 251 h 15, 253 h 30, 255 h 45, 257 h 15, 259 h 30, 261 h 45, 263 h 15, 265 h 30, 267 h 45, 269 h 15, 271 h 30, 273 h 45, 275 h 15, 277 h 30, 279 h 45, 281 h 15, 283 h 30, 285 h 45, 287 h 15, 289 h 30, 291 h 45, 293 h 15, 295 h 30, 297 h 45, 299 h 15, 301 h 30, 303 h 45, 305 h 15, 307 h 30, 309 h 45, 311 h 15, 313 h 30, 315 h 45, 317 h 15, 319 h 30, 321 h 45, 323 h 15, 325 h 30, 327 h 45, 329 h 15, 331 h 30, 333 h 45, 335 h 15, 337 h 30, 339 h 45, 341 h 15, 343 h 30, 345 h 45, 347 h 15, 349 h 30, 351 h 45, 353 h 15, 355 h 30, 357 h 45, 359 h 15, 361 h 30, 363 h 45, 365 h 15, 367 h 30, 369 h 45, 371 h 15, 373 h 30, 375 h 45, 377 h 15, 379 h 30, 381 h 45, 383 h 15, 385 h 30, 387 h 45, 389 h 15, 391 h 30, 393 h 45, 395 h 15, 397 h 30, 399 h 45, 401 h 15, 403 h 30, 405 h 45, 407 h 15, 409 h 30, 411 h 45, 413 h 15, 415 h 30, 417 h 45, 419 h 15, 421 h 30, 423 h 45, 425 h 15, 427 h 30, 429 h 45, 431 h 15, 433 h 30, 435 h 45, 437 h 15, 439 h 30, 441 h 45, 443 h 15, 445 h 30, 447 h 45, 449 h 15, 451 h 30, 453 h 45, 455 h 15, 457 h 30, 459 h 45, 461 h 15, 463 h 30, 465 h 45, 467 h 15, 469 h 30, 471 h 45, 473 h 15, 475 h 30, 477 h 45, 479 h 15, 481 h 30, 483 h 45, 485 h 15, 487 h 30, 489 h 45, 491 h 15, 493 h 30, 495 h 45, 497 h 15, 499 h 30, 501 h 45, 503 h 15, 505 h 30, 507 h 45, 509 h 15, 511 h 30, 513 h 45, 515 h 15, 517 h 30, 519 h 45, 521 h 15, 523 h 30, 525 h 45, 527 h 15, 529 h 30, 531 h 45, 533 h 15, 535 h 30, 537 h 45, 539 h 15, 541 h 30, 543 h 45, 545 h 15, 547 h 30, 549 h 45, 551 h 15, 553 h 30, 555 h 45, 557 h 15, 559 h 30, 561 h 45, 563 h 15, 565 h 30, 567 h 45, 569 h 15, 571 h 30, 573 h 45, 575 h 15, 577 h 30, 579 h 45, 581 h 15, 583 h 30, 585 h 45, 587 h 15, 589 h 30, 591 h 45, 593 h 15, 595 h 30, 597 h 45, 599 h 15, 601 h 30, 603 h 45, 605 h 15, 607 h 30, 609 h 45, 611 h 15, 613 h 30, 615 h 45, 617 h 15, 619 h 30, 621 h 45, 623 h 15, 625 h 30, 627 h 45, 629 h 15, 631 h 30, 633 h 45, 635 h 15, 637 h 30, 639 h 45, 641 h 15, 643 h 30, 645 h 45, 647 h 15, 649 h 30, 651 h 45, 653 h 15, 655 h 30, 657 h 45, 659 h 15, 661 h 30, 663 h 45, 665 h 15, 667 h 30, 669 h 45, 671 h 15, 673 h 30, 675 h 45, 677 h 15, 679 h 30, 681 h 45, 683 h 15, 685 h 30, 687 h 45, 689 h 15, 691 h 30, 693 h 45, 695 h 15, 697 h 30, 699 h 45, 701 h 15, 703 h 30, 705 h 45, 707 h 15, 709 h 30, 711 h 45, 713 h 15, 715 h 30, 717 h 45, 719 h 15, 721 h 30, 723 h 45, 725 h 15, 727 h 30, 729 h 45, 731 h 15, 733 h 30, 735 h 45, 737 h 15, 739 h 30, 741 h 45, 743 h 15, 745 h 30, 747 h 45, 749 h 15, 751 h 30, 753 h 45, 755 h 15, 757 h 30, 759 h 45, 761 h 15, 763 h 30, 765 h 45, 767 h 15, 769 h 30, 771 h 45, 773 h 15, 775 h 30, 777 h 45, 779 h 15, 781 h 30, 783 h 45, 785 h 15, 787 h 30, 789 h 45, 791 h 15, 793 h 30, 795 h 45, 797 h 15, 799 h 30, 801 h 45, 803 h 15, 805 h 30, 807 h 45, 809 h 15, 811 h 30, 813 h 45, 815 h 15, 817 h 30, 819 h 45, 821 h 15, 823 h 30, 825 h 45, 827 h 15, 829 h 30, 831 h 45, 833 h 15, 835 h 30, 837 h 45, 839 h 15, 841 h 30, 843 h 45, 845 h 15, 847 h 30, 849 h 45, 851 h 15, 853 h 30, 855 h 45, 857 h 15, 859 h 30, 861 h 45, 863 h 15, 865 h 30, 867 h 45, 869 h 15, 871 h 30, 873 h 45, 875 h 15, 877 h 30, 879 h 45, 881 h 15, 883 h 30, 885 h 45, 887 h 15, 889 h 30, 891 h 45, 893 h 15, 895 h 30, 897 h 45, 899 h 15, 901 h 30, 903 h 45, 905 h 15, 907 h 30, 909 h 45, 911 h 15, 913 h 30, 915 h 45, 917 h 15, 919 h 30, 921 h 45, 923 h 15, 925 h 30, 927 h 45, 929 h 15, 931 h 30, 933 h 45, 935 h 15, 937 h 30, 939 h 45, 941 h 15, 943 h 30, 945 h 45, 947 h 15, 949 h 30, 951 h 45, 953 h 15, 955 h 30, 957 h 45, 959 h 15, 961 h 30, 963 h 45, 965 h 15, 967 h 30, 969 h 45, 971 h 15, 973 h 30, 975 h 45, 977 h 15, 979 h 30, 981 h 45, 983 h 15, 985 h 30, 987 h 45, 989 h 15, 991 h 30, 993 h 45, 995 h 15, 997 h 30, 999 h 45, 1001 h 15, 1003 h 30, 1005 h 45, 1007 h 15, 1009 h 30, 1011 h 45, 1013 h 15, 1015 h 30, 1017 h 45, 1019 h 15, 1021 h 30, 1023 h 45, 1025 h 15, 1027 h 30, 1029 h 45, 1031 h 15, 1033 h 30, 1035 h 45, 1037 h 15, 1039 h 30, 1041 h 45, 1043 h 15, 1045 h 30, 1047 h 45, 1049 h 15, 1051 h 30, 1053 h 45, 1055 h 15, 1057 h 30, 1059 h 45, 1061 h 15, 1063 h 30, 1065 h 45, 1067 h 15, 1069 h 30, 1071 h 45, 1073 h 15, 1075 h 30, 1077 h 45, 1079 h 15, 1081 h 30, 1083 h 45, 1085 h 15, 1087 h 30, 1089 h 45, 1091 h 15, 1093 h 30, 1095 h 45, 1097 h 15, 1099 h 30, 1101 h 45, 1103 h 15, 1105 h 30, 1107 h 45, 1109 h 15, 1111 h 30, 1113 h 45, 1115 h 15, 1117 h 30, 1119 h 45, 1121 h 15, 1123 h 30, 1125 h 45, 1127 h 15, 1129 h 30, 1131 h 45, 1133 h 15, 1135 h 30, 1137 h 45, 1139 h 15, 1141 h 30, 1143 h 45, 1145 h 15, 1147 h 30, 1149 h 45, 1151 h 15, 1153 h 30, 1155 h 45, 1157 h 15, 1159 h 30, 1161 h 45, 1163 h 15, 1165 h 30, 1167 h 45, 1169 h 15, 1171 h 30, 1173 h 45, 1175 h 15, 1177 h 30, 1179 h 45, 1181 h 15, 1183 h 30, 1185 h 45, 1187 h 15, 1189 h 30, 1191 h 45, 1193 h 15, 1195 h 30, 1197 h 45, 1199 h 15, 1201 h 30, 1203 h 45, 1205 h 15, 1207 h 30, 1209 h 45, 1211 h 15, 1213 h 30, 1215 h 45, 1217 h 15, 1219 h 30, 1221 h 45, 1223 h 15, 1225 h 30, 1227 h 45, 1229 h 15, 1231 h 30, 1233 h 45, 1235 h 15, 1237 h 30, 1239 h 45, 1241 h 15, 1243 h 30, 1245 h 45, 1247 h 15, 1249 h 30, 1251 h 45, 1253 h 15, 1255 h 30, 1257 h 45, 1259 h 15, 1261 h 30, 1263 h 45, 1265 h 15, 1267 h 30, 1269 h 45, 1271 h 15, 1273 h 30, 1275 h 45, 1277 h 15, 1279 h 30, 1281 h 45, 1283 h 15, 1285 h 30, 1287 h 45, 1289 h 15, 1291 h 30, 1293 h 45, 1295 h 15, 1297 h 30, 1299 h 45, 1301 h 15, 1303 h 30, 1305 h 45, 1307 h 15, 1309 h 30, 1311 h 45, 1313 h 15, 1315 h 30, 1317 h 45, 1319 h 15, 1321 h 30, 1323 h 45, 1325 h 15, 1327 h 30, 1329 h 45, 1331 h 15, 1333 h 30, 1335 h 45, 1337 h 15, 1339 h 30, 1341 h 45, 1343 h 15, 1345 h 30, 1347 h 45, 1349 h 15, 1351 h 30, 1353 h 45, 1355 h 15, 1357 h 30, 1359 h 45, 1361 h 15, 1363 h 30, 1365 h 45, 1367 h 15, 1369 h 30, 1371 h 45, 1373 h 15, 1375 h 30, 1377 h 45, 1379 h 15, 1381 h 30, 1383 h 45, 1385 h 15, 1387 h 30, 1389 h 45, 1391 h 15, 1393 h 30, 1395 h 45, 1397 h 15, 1399 h 30, 1401 h 45, 1403 h 15, 1405 h 30, 1407 h 45, 1409 h 15, 1411 h 30, 1413 h 45, 1415 h 15, 1417 h 30, 1419 h 45, 1421 h 15, 1423 h 30, 1425 h 45, 1427 h 15, 1429 h 30, 1431 h 45, 1433 h 15, 1435 h 30, 1437 h 45, 1439 h 15, 1441 h 30, 1443 h 45, 1445 h 15, 1447 h 30, 1449 h 45, 1451 h 15, 1453 h 30, 1455 h 45, 1457 h 15, 1459 h 30, 1461 h 45, 1463 h 15, 1465 h 30, 1467 h 45, 1469 h 15, 1471 h 30, 1473 h 45, 1475 h 15, 1477 h 30, 1479 h 45, 1481 h 15, 1483 h 30, 1485 h 45, 1487 h 15, 1489 h 30, 1491 h 45, 1493 h 15, 1495 h 30, 1497 h 45, 1499 h 15, 1501 h 30, 1503 h 45, 1505 h 15, 1507 h 30, 1509 h 45, 1511 h 15, 1513 h 30, 1515 h 45, 1517 h 15, 1519 h 30, 1521 h 45, 1523 h 15, 1525 h 30, 1527 h 45, 1529 h 15, 1531 h 30, 1533 h 45, 1535 h 15, 1537 h 30, 1539 h 45, 1541 h 15, 1543 h 30, 1545 h 45, 1547 h 15, 1549 h 30, 1551 h 45, 1553 h 15, 1555 h 30, 1557 h 45, 1559 h 15, 1561 h 30, 1563 h 45, 1565 h 15, 1567 h 30, 1569 h 45, 1571 h 15, 1573 h 30, 1575 h 45, 1577 h 15, 1579 h 30, 1581 h 45, 1583 h 15, 1585 h 30, 1587 h 45, 1589 h 15, 1591 h 30, 1593 h 45, 1595 h 15, 1597 h 30, 1599 h 45, 1601 h 15, 1603 h 30, 1605 h 45, 1607 h 15, 1609 h 30, 1611 h 45, 1613 h 15, 1615 h 30, 1617 h 45, 1619 h 15, 1621 h 30, 1623 h 45, 1625 h 15, 1627 h 30, 1629 h 45, 1631 h 15, 1633 h 30, 1635 h 45, 1637 h 15, 1639 h 30, 1641 h 45, 1643 h 15, 1645 h 30, 1647 h 45, 1649 h 15, 1651 h 30, 1653 h 45, 1655 h 15, 1657 h 30, 1659 h 45, 1661 h 15, 1663 h 30, 1665 h 45, 1667 h 15, 1669 h 30, 1671 h 45, 1673 h 15, 1675 h 30, 1677 h 45, 1679 h 15, 1681 h 30, 1683 h 45, 1685 h 15, 1687 h 30, 1689 h 45, 1691 h 15, 1693 h 30, 1695 h 45, 1697 h 15, 1699 h 30, 1701 h 45, 1703 h 15, 1705 h 30, 1707 h 45, 1709 h 15, 1711 h 30, 1713 h 45, 1715 h 15, 1717 h 30, 1719 h 45, 1721 h 15, 1723 h 30, 1725 h 45, 1727 h 15, 1729 h 30, 1731 h 45, 1733 h 15, 1735 h 30, 1737 h 45, 1739 h 15, 1741 h 30, 1743 h 45, 1745 h 15, 1747 h 30, 1749 h 45, 1751 h 15, 1753 h 30, 1755 h 45, 1757 h 15, 1759 h 30, 1761 h 45, 1763 h 15, 1765 h 30, 1767 h 45, 1769 h 15, 1771 h 30, 1773 h 45, 1775 h 15, 1777 h 30, 1779 h 45, 1781 h 15, 1783 h 30, 1785 h 45, 1787 h 15, 1789 h 30, 1791 h 45, 1793 h 15, 1795 h 30, 1797 h 45, 1799 h 15, 1801 h 30, 1803 h 45, 1805 h 15, 1807 h 30, 1809 h 45, 1811 h 15, 1813 h 30, 1815 h 45, 1817 h 15, 1819 h 30, 1821 h 45, 1823 h 15, 1825 h 30, 1827 h 45, 1829 h 15, 1831 h 30, 1833 h 45, 1835 h 15, 1837 h 30, 1839 h 45, 1841 h 15, 1843 h 30, 1845 h 45, 1847 h 15, 1849 h 30, 1851 h 45, 1853 h 15, 1855 h 30, 1857 h 45, 1859 h 15, 1861 h 30, 1863 h 45, 1865 h 15, 1867 h 30, 1869 h 45, 1871 h 15, 1873 h 30, 1875 h 45, 1877 h 15, 1879 h 30, 1881 h 45, 1883 h 15, 1885 h 30, 1887 h 45, 1889 h 15, 1891 h 30, 1893 h 45, 1895 h 15, 1897 h 30, 1899 h 45, 1901 h 15, 1903 h 30, 1905 h 45, 1907 h 15, 1909 h 30, 1911 h 45, 1913 h 15, 1915 h 30, 1917 h 45, 1919 h 15, 1921 h 30, 1923 h 45, 1925 h 15, 1927 h 30, 1929 h 45, 1931 h 15, 1933 h 30, 1935 h 45, 1937 h 15, 1939 h 30, 1941 h 45, 1943 h 15, 1945 h 30, 1947 h 45, 1949 h 15, 1951 h 30, 1953 h 45, 1955 h 15, 1957 h 30, 1959 h 45, 1961 h 15, 1963 h 30, 1965 h 45, 1967 h 15, 1969 h 30,

SCIENCE

On va marcher sur Mars

Bernard Lévy

LES COUPURES budgétaires qui affectent les programmes liés à l'exploration spatiale un peu partout dans le monde inquiètent un peu le cosmonaute français Jean-Loup Chrétien; elles ne l'empêchent quand même pas de parler du projet de voyage sur la planète Mars dont le compte à rebours semble déjà commencé. Au lendemain du Colloque des navigants de l'espace qui avait lieu, cette année, à Berlin, M. Jean-Loup Chrétien, premier cosmonaute français de l'espace, était de passage à Montréal pour participer au 42e congrès annuel de la Fédération internationale d'astronautique du 7 au 10 octobre au Palais des Congrès. Il a répondu aux questions du DEVOIR.

L'internationalisation de l'exploration de la planète Mars, nous apprend M. Chrétien, figurait parmi les points de discussion de la centaine de navigants de l'espace (Space Explorers) réunis la semaine dernière, à Berlin. Selon le cosmonaute français, les bouleversements que traverse l'Union soviétique ne semblent pas avoir affecté le programme spatial de l'URSS, d'ailleurs concentré à 90 % en Russie. Le succès tout récent d'une mission habitée témoigne de la vitalité des activités qui se poursuivent.

Le programme soviétique ne sera pas démantelé

« J'imagine mal que le changement de système politique puisse remettre en question le programme spatial de l'URSS au point de conduire à son démantèlement. » M. Jean-Loup Chrétien soutient ses propos en rappelant qu'il est familier de la mentalité russe puisqu'il a passé une part équivalente à la moitié des 10 dernières années de sa vie à la Cité des étoiles, le camp d'entraînement des astronautes soviétiques.

Les difficultés économiques, aussi graves soient-elles, estime M. Chrétien, ne sauraient aboutir à l'abandon d'outils qui contribuent à maintenir les scientifiques soviétiques à l'avant-garde d'un secteur de haute technologie. De plus, à la faveur des relations plus libres avec les marchés extérieurs, les dirigeants soviétiques sont trop conscients de la valeur de leur programme spatial et des avantages économiques qu'ils pourraient maintenant en tirer, pour cesser de le développer.

L'aérospatiale soviétique n'est pas la seule à faire face à des difficultés. Tous les programmes nationaux accusent un ralentissement. En Europe, le projet Hermès a, une fois de plus, été repoussé de quelques années. Aux États-Unis, le projet de station Freedom semble très fragile. Seules les activités commercialement rentables à court terme ne sont pas menacées: les lancements de satellites de télécommunications.

Ce n'est évidemment pas à un cosmonaute qu'il faut demander quelle est l'utilité des vols habités. D'un naturel plutôt flegmatique, M. Chrétien s'échauffe un peu à la seule idée que l'on puisse douter de l'évidente nécessité de l'exploration humaine de l'espace. Il défend à rebours ce qu'il appelle sa profession bien qu'il soit militaire et général. Des colloques comme celui qui réunit, chaque année, les membres de l'Association des navigants de l'espace, admet-il, ont pour fonction de protéger la profession de cosmonaute: « Il s'agit de se serrer les coudes! » Une bonne occasion d'oublier que l'on est Russe, Américain ou d'une autre nationalité.

SANTÉ

Les risques de l'insuline humaine

LONDRES (PC-Reuter) — Les diabétiques qui utilisent de l'insuline humaine fabriquée par génie génétique plutôt que de l'insuline d'origine animale risquent de souffrir d'effets secondaires dangereux.

C'est ce qu'affirment des chercheurs suisses qui ont publié les résultats de deux études récentes susceptibles d'entretenir la controverse sur l'insuline d'origine humaine. Ils ont en effet découvert que 46 pour cent des diabétiques admis dans les hôpitaux de Berne souffrant d'hypoglycémie — une chute importante du sucre dans le système sanguin pouvant provoquer le coma et la mort — étaient traités à l'insuline humaine synthétique, contre 34 pour cent seulement de ceux qui étaient traités à l'insuline animale.

En plus, 90 pour cent des malades du premier groupe avaient changé leur traitement de l'insuline animale à l'insuline humaine.

« L'insuline humaine, en règle générale, n'offrant aucun avantage sur l'insuline animale qui est profondément purifiée, il est à remettre en question le coût et les bénéfices que l'on prévoyait toucher de l'insuline humaine synthétique », ont affirmé les chercheurs.

Le diabète, une condition en vertu de laquelle l'organisme ne métabolise plus le glucose sanguin, affecte de trois à quatre pour cent de la population du monde occidental. Chez les personnes frappées par la maladie, le système immunitaire de l'organisme attaque et détruit les cellules produisant l'insuline.

Les études suisses, publiées par le

L'espace coûte très cher

Les vols habités n'ont pas tenu leurs promesses. Ils ont beaucoup déçu les milieux d'affaires. M. Chrétien en convient. On a trop vite espéré faire de la recherche industrielle dans l'espace. Des entreprises pharmaceutiques ont un peu trop misé sur les vertus de l'apesanteur et sur les connaissances que l'on en tirerait pour se lancer dans la production de médicaments. « À cet égard, on s'est trompé, admet le cosmonaute. Il faut reconnaître que l'on en est encore aux balbutiements. » Il donne comme exemple la relative maladresse des hommes et des femmes que l'on a maintes fois pu observer effectuer lentement les manœuvres de leur mission. « Songez que la maîtrise de ces gestes ne s'obtient qu'au prix de journées entières de répétition. Il s'agit pourtant de mouvements assez élémentaires: tenir un objet, ouvrir un sas... »

On ne comprend pas encore comment vivre dans l'espace. Ici, M. Chrétien se fait plus lyrique: « On n'empêchera pas l'Homme, prédit-il, de faire ce qu'il a toujours fait, c'est-à-dire de se déplacer et d'aller explorer ce que les moyens qu'il conçoit lui-même lui permettent d'explorer. L'Homme a appris à aller dans les forêts, sur l'eau, sous l'eau, il a appris à voler dans l'air, il apprend à voler dans l'espace. C'est ainsi. On ne sait pas pourquoi. »

L'aventure de l'espace coûte plus cher que toutes celles dans lesquelles l'humanité s'est lancée. « Que l'on freine l'exploration spatiale pour des raisons économiques, cela se conçoit. Que l'on arrête cette exploration... elle reprendra plus tard. Simplement, l'Histoire reprochera à ceux qui l'auront interrompue d'avoir empêché une des plus grandes initiatives humaines! »

Mais, trêve de sombres pensées! La prochaine cible, c'est la planète Mars. Il faudra 526 secondes aux trois femmes et aux trois hommes qui seront à bord du vaisseau pour se libérer de l'attraction terrestre et atteindre la vitesse de croisière de 28 000 kilomètres/heure. Il faudra près de neuf mois, si tout se passe bien, pour qu'ils se placent en orbite autour de la planète rouge. Trois des voyageurs s'y poseront pour une durée d'un mois ou... de deux ans. Après, il faudra neuf autres mois pour regagner la Terre. Pour M. Chrétien, un projet de cette envergure sera international. « Pour la première fois, pense-t-il, ce sera le drapeau de la Terre qu'on plantera sur Mars. » En tout cas, les moyens des deux principales nations engagées dans l'aventure spatiale paraissent parfaitement complémentaires: d'un côté, l'URSS dispose de l'expérience des vols habités de longue durée; de l'autre, les États-Unis peuvent faire valoir le raffinement de leur technologie électronique.

Le scénario de la conquête de Mars

D'ailleurs, la coopération des deux Super-grands est très sérieusement envisagée comme en fait foi le rapport rendu public à Washington au cours de l'été par M. Bruce Lusi-gnan, professeur au Département de génie électrique de l'Université de Stanford (Californie). Ce rapport rend compte des délibérations d'un groupe de spécialistes (ingénieurs, astronautes, administrateurs) qui sont parvenus à définir le scénario et le coût de la mission Exploration de Mars.

Ce serait la fusée soviétique Energia à propulsion à hydrogène liquide qui servirait de lanceur. Elle place-

rait tout d'abord sur orbite terrestre toutes les pièces nécessaires à la mission: véhicules d'exploration, modules d'habitation, réservoirs de carburant. Ensuite, on procéderait au lancement des vaisseaux. Il y en aura plusieurs. « Il est évidemment impérieux, souligne M. Chrétien, de pouvoir compter sur au moins un vaisseau de secours doté des mêmes équipements que l'engin principal. » L'assemblage de la « caravane pour Mars », une fois terminé, une modeste impulsion suffira pour quitter l'orbite terrestre. L'ensemble de l'opération a été évalué à 60 milliards \$.

Ce scénario n'est pas le seul. Il constitue l'un des plus plausibles avec celui qui adopterait la Lune comme base de relais puis comme tremplin.

Quelles difficultés attendent les cosmonautes? Elles sont tout d'abord d'ordre psychologique. « Jusqu'à maintenant, explique M. Chrétien, les voyageurs de l'espace s'en sont tenus à des missions autour de la Terre. Ils avaient toujours la possibilité de revenir en quelques heures. Et puis, le spectacle de la Terre qui roule sous nos yeux avec les nuages, les paysages, les saisons, c'est rassurant. En route pour Mars, l'image réconfortante de la Terre ne sera plus là pendant près de deux ans. »

Le projet pourrait démarrer en 1994. Il coïnciderait avec le lancement d'une sonde que les soviétiques se proposent de poser en douceur sur Mars. « S'il fallait risquer un pronostic, je dirais, avec optimisme, qu'un vol habité vers Mars pourrait être organisé et prêt dans les années 2010. » D'ici là, d'autres pays ou d'autres groupes de pays auront acquis une maîtrise technologique dans le domaine de l'espace. Ils se qualifieront comme partenaires (et non comme clients) du projet de conquête terrestre de la planète Mars.



Jean-Loup Chrétien, premier astronaute français.

PHOTO REJEAN MELOCHE

Élection

partielle du 3 novembre 1991
district de Notre-Dame-de-Grâce (31)

Ville de Montréal

avis public de révision de la liste électorale

Prenez avis que:

1. La liste électorale du district de Notre-Dame-de-Grâce a été déposée au bureau de la municipalité le 4 octobre 1991 et fera maintenant l'objet d'une révision.

2. Cette liste dont des extraits ont été récemment distribués aux domiciles, immeubles et lieux d'affaires de ce district, pourra être consultée et les demandes d'inscription, de radiation ou de correction pourront être déposées:

le 11 octobre 1991	de 10h00 à 12h00
et	de 14h30 à 17h30
le 14 octobre 1991	de 19h00 à 22h00
	et
le 12 octobre 1991	de 10h00 à 12h30
et	de 14h30 à 17h30
le 13 octobre 1991	

Au bureau de dépôt:

4103 avenue Old Orchard
H4A 3B3
Tél.: 872-9131

Les personnes éprouvant de la difficulté à se déplacer sont invitées à communiquer avec l'Adjoint au Président au numéro ci-haut mentionné avant de se présenter au bureau de dépôt.

3. La Commission de révision statuera sur les demandes d'inscription, de radiation et de correction les 15, 17, 18 et 19 octobre 1991 et elle pourra cesser de siéger plus tôt si elle a terminé l'examen de ces demandes.

conditions pour être inscrit sur la liste électorale

Pour être électeur et avoir le droit d'être inscrite sur la liste électorale, une personne doit, le 5 septembre 1991:

- 1°. être âgée de dix-huit (18) ans ou plus;
- 2°. être de citoyenneté canadienne;
- 3°. n'être ni en curatelle, ni frappée d'une autre incapacité de voter; et

4°. a) être domiciliée dans le district de Notre-Dame-de-Grâce le 5 septembre 1991 et être domiciliée dans la Ville de Montréal depuis au moins le 5 septembre 1990;

ou

b) être, le 5 septembre 1991, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires situés dans le district de Notre-Dame-de-Grâce et être propriétaire ou occupant d'un lieu d'affaires à Montréal depuis au moins le 5 septembre 1990.

Cependant, le propriétaire d'un tel immeuble ne doit pas être, depuis le 5 septembre 1990, domicilié à Montréal ou y posséder, ailleurs que dans ce district, un immeuble de plus grande valeur foncière. L'occupant d'un tel lieu d'affaires ne doit pas, non plus, depuis cette même date, être domicilié à Montréal, y posséder un immeuble ou y occuper, ailleurs que dans ce district, un lieu d'affaires de plus grande valeur.

Veillez noter que seules les personnes physiques peuvent être électeurs. Ne peuvent donc être inscrits sur la liste électorale les compagnies, corporations, sociétés commerciales, syndicats, associations coopératives et autres personnes morales.

Dans le cas d'un immeuble appartenant à des copropriétaires indivis ou d'un lieu d'affaires occupé par des occupants, seul le propriétaire ou le cooccupant désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou des occupants qui sont électeurs le 5 septembre 1991 a le droit d'être inscrit sur la liste électorale comme propriétaire de l'immeuble ou occupant du lieu d'affaires. Cependant, ne peut être ainsi désigné le copropriétaire qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble, d'occupant d'un lieu d'affaires ou de copropriétaire indivis désigné d'immeuble.

VEUILLEZ CONSULTER LA LISTE ÉLECTORALE QUI SE TROUVE AU BUREAU DE DÉPÔT OU L'EXTRAIT DE CETTE LISTE QUE VOUS AVEZ REÇUE À VOTRE DOMICILE, IMMEUBLE OU LIEU D'AFFAIRES POUR VOUS ASSURER QUE VOTRE NOM ET VOTRE ADRESSE Y SONT BIEN INSCRITS. SI TEL N'EST PAS LE CAS, PRÉSENTEZ-VOUS AU BUREAU DE DÉPÔT.

DONNÉ À MONTRÉAL, ce 9 octobre 1991.

Me Léon Laberge
Président d'élection

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
- 200-299 Immobilier — Commercial
- 300-399 Marchandises diverses
- 400-499 Offres d'emploi
- 500-599 Services
- 600-699 Véhicules automobiles
- 900-999 Avis

101 Propriétés à vendre

A AHUNTSIC Cottage détaché, garage. Secteur tranquille. 3 c.c., 1 1/2 s./b., s.-s. fini, grand terrain. 388-3561.

AHUNTSIC/Somerville, 369 000 \$, succession. 381-3064, 484-1737.

AUTEUIL, canadienne 13 pièces, garage, réduit. 147 000 \$. 622-5616.

BELOEIL Cottage 1984, 4 chambres, 3 s./b., s.-s. fini, grand terrain. 388-3561.

AHUNTSIC, Somerville, 369 000 \$, succession. 381-3064, 484-1737.

BORD DE L'EAU, sur rivière des Prairies à Roxboro (navigable), maison 3 chambres, terrain 5500 pi.ca. Occupation immédiate. 199 500 \$. 684-5987 ou 685-3630.

CARIGNAN Maison split-level, située sur la route 112. Terrain commercial 18 248 pi.ca., demande 145 900 \$ 658-1037.

CENTRE-VILLE, près Université McGill, belle grande maison victorienne, 375 000 \$, agents s'abstenir. 344-3621.

CHERRIER Triplex à vendre (ou par échange), rénové, près Parc Lafontaine et métro Sherbrooke. 731-1263.

DEUX-MONTAGNES Condo 1990, 2 c.c., foyer, vaisselier encastré, quartier recherché. **Manon**, 337-3311 — 381-9300

DEUX-MONTAGNES bungalow 4 c.c., 2 s./b., dîner, cuisine, salon, s. séparé, frigo avec bar, s./lavage, foyer en pierre des champs, piscine creusée, terrain 100 X 96, près station chemin de fer et services. 115 000 \$ discutable. **tyr**, ass. 473-0368.

ILE-DES-SOEURS Verrières V. Superbe appartement de 1350 pi.ca. Vue sur fleuve et jardins. Plusieurs extra incluant 5 électroménagers, disponible immédiatement. Prix demandé 225 000 \$ 762-1652.

LAVAL bord de l'eau, près golf, grand bungalow, 5 chambres, grand terrain avec brise continue. 249 000 \$. **Schr**, 336-3899.

LAVALTRIE bungalow neuf, 2 c.c., possibilité d'une 3ème, garage, grand terrain. 125 000 \$. 1-586-1073.

LORRAINE Doit vendre. Bungalow 5 c.c., s./sol fini, garage double, piscine 20 X 40, sauna, tourbillon. Prix inférieure à l'évaluation. **621-4913**

MERCIER-LONGUE PENTE Grand bungalow brique, entièrement rénové, 10 min. métro Beauregard, école primaire, grandes pièces, Armoires cuis en chêne, foyer au s./s., grand terrain, piscine h.t., 2 remises 3/1, lot 295 f.m., au s./s. Stat. 3 autos. Nombreux extra. Faut voir! 155 000 \$ Tel. 353-4871, bur. 288-6773.

NOUVEAU BORDEAUX Triplex tranquille, bien situé, excellent état, très beaux services, prix réduit. Pas d'agent. 331-3241.

OUTREMONT Place Cambar, semi-détaché, près écoles, collèges. U de M 6 1/2 sous-sol et loft semi fini, 2 1/2 s./b., grand terrain. 341-7861 après 16h. Agents s'abstenir.

OUTREMONT Duplex de prestige en pierre, près métro, Stanislas, Université. Terrain superbe. Agents s'abstenir. 955 000 \$ 276-6220 — 276-6616.

OUTREMONT cottage déd. pierre, deux frontiers, grand jardin, maison prestigieuse. 277-0459.

OUTREMONT maison de ville, bout Mont-Royal, 4 chambres à coucher, foyer, terrasse privée, 2 places de garage, chauffe. 342-5401 ou 731-0777.

OUTREMONT cottage, coin de rue, 22 pièces, 4 étages, 1 600 000 \$ Plus extra. D. Bélanger, 382-8000, 629-1426. La Capitale, Maître Courtier Inc.

ROSEMONT Nouveau sur le marché. Condo, r.d.c., impeccable, charmant cachet, bien situé — de 1100 pi.ca. pour moins de 95 000 \$ Mme Pilon, 387-4423, Immo.ctr. 276-1357.

ST-LAMBERT Cottage, 3 ch., 2 foyers, s. de famille, grand jardin clôture. Prix métro, parc, 269 000 \$ 672-0418 après 19h.

ST-HUBERT Split 1987, 2 chambres, garage, très bien situé, limite de Longueuil, près base militaire et des Halles Longueuil. 443-3959.

VIEUX-MONTREAL (OU LOFT) vue dégagée, foyer, mezzanine. Vous aimerez sûrement! Ruth Gignac, 845-2121, Century 21 métro (1990) inc. ctr.

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C. P. 6033, succ. Place d'Armes, Mil. H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TELEPHONE

286-1200

101 Propriétés à vendre

ST-LUC maison unifamiliale, 6 pièces, 2 s./bains, garage, terrain 70 X 100. Taxes basses. Toute offre raisonnable sera considérée. Pas d'agent, 1-348-0536.

STE-JULIE Domaine des Hauts-Bois, style Nouvelle-Angleterre, 3 c.c., cottage, foyer, garage, piscine creusée, 8000 pi.ca. Les Immeubles SV (1990) inc. 491-523, 670-9634.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

RÉGION MONT SAINT-BRUNO Ste-Julie, Domaine des Hauts Bois, propriété luxueuse sur 22 000 pi.ca. Construite sur mesure, 11 pièces, 3 s./bains, garages, 30 min de Montréal. 975 000 \$.

(514) 486-9685 Immeubles Vyboñ

10-10-91

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

A NOTRE-DAME-DES-BOIS: canadienne 2 ans semi-fini, terrain 50 acres, 80 000 \$. 819-888-2605.

A STE-ADELE près Chantecler, B. Superbe maison, 5 chambres, 2 s/b., belle piscine, terrain, à partir de 95 000 \$ à 300 000 \$ (819)843-8520.

BORD LAC MEMPHREMAGOG ESTRIE, Choix de 5 condos luxueux, meubles, piscine, tennis. À partir de 95 000 \$ à 300 000 \$ (819)843-8520.

BROMONT, à louer et/ou à vendre, maison de ville de luxe, 1,5 km des pentes de ski, 3 chambres, meublé, lingerie, ustensiles, lave-vaisselle, poêle, réfrigérateur, laveuse, sècheuse, 2 salles de bains, foyer, décor enchanteur, prix incluant chauffage, électricité et entretien extérieur. (514) 441-2093

CANTONS DE L'EST Près de Magog, site enchanteur, domaine superbe de 36 acres pour ceux qui raffolent de l'équitation. Ménage pour chevaux, maison de style, piscine intérieure, garage double. 1-819-567-5945 ou 1-819-878-5842.

GRAND PROPRIÉTÉ À OKA cottage qualité sup., 3 chambres, 2 1/2 s/bains, foyers, piscine, lac privé, vue panoramique. Libre imm. évaluation 199 000 \$. Faites une offre. 944-6312.

ILE D'ORLÉANS Québec, superbe domaine à St-Laurent avec cachet et construction supérieure, 27 000 pi.ca. terrain, accès direct au fleuve, 4 chambres, 359 000 \$. Faites vite, très intéressant. Contacter Céline Gauthier au (418) 682-2444.

LAC ORFOND grande maison, piscine à vendre ou à louer, près lac, pistes de ski. Année: 1000's mois. Saison hiver et/ou été. 2000's mois tout compris. 621-2958.

LAURENTIDES/STE-ANNE DES LACS Été, cède, 3 ch. c., 1 1/2 s./bains, foyer, solarium, terrain boisé, 48 000 pi.ca., ruisseau, accès Lac Oumet, 179 000 \$ 224-4979, 224-8661.

LAURENTIDES LAC CLAIR ST-MARGUERITE 150 pi. sur un lac exceptionnel. Joli Viceroy, constr. 83 ch. c., 2 s./bains, meublé, 177 000 \$. Faites une offre. MARIKA AGNEW, RE/MAX Laurentides Ctr. 430-3516 229-6666.

MONT ST-SAUVEUR condo 2 c.c., meublé, foyer, valeur 120 000 \$, 98 000 \$. Pauline Huot, 489-2230.

MONTAUBOIS Canadienne, 7 1/2 pièces, sous-sol non-fini, plage à 4 min, tennis à 3 min, à 10 min du Mont Olympia et golf, 130 000 \$ incluant mobilier. 843-4449, 1-563-1532.

ORFOND maison 3 chambres, 2 s./bains, toit cathédrale, mezzanine, grande cuisine, planchers bois franc et tapis, 5 km ski, golf, lac, accès piscine et tennis, 142 500 \$, du proprio à voir! Sem. 290-3989, fin de sem. 1-819-843-0582.

ROSEMONT villa, maison 2 logements, zone commerciale, tous les services. 64 000 \$.

STE-JULIENNE chalet hivernité, meublé. Aubaine 29 000 \$. Imm. Roseline Breaud, Rawdon, 1-834-2501, 834-6343.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

PRÈS ST-DONAT, 5 app., foyer, système chauffage air chaud, s/sol 9 pi., terrain 1500 pi.ca., gazon, près lac, (514) 882-2707.

ST-ADOLPHE D'HOWARD, Lac St-Joseph, 4 chambres, 2 s/bains, meublé, foyer, pierre avec terrain bord de lac. 747-4199, 819-327-3549.

ST-REMI (20 km St-Jovite), à vendre ou à louer, moderne, retiré, 4 c.c., s/sol fini, 115 000 \$. 437-9754.

ST-SAUVEUR, victorienne neuve, avec bachelier, en montagne, avec foyer, boiseries, beaucoup de cachet, 199 000 \$. location saison 6900 \$. 953-5497.

STE-MÉLANIE, Lanaudière, bord de l'eau, 1 1/2 de Mil, maison canadienne au Lac Rocher, terrain 150 000 pi.ca. bordant le lac. **VENTE RAPIDE 1-756-0047**

TROIS-RIVIÈRES, 5 logements, 7 X 7, 2 X 3 1/2, brique, fenestration et couverture neuves, revenu annuel brut: 18 420 \$. 819-374-0482.

105 Propriétés à louer

OUTREMONT, haut de duplex, 7 1/2, tapis mur à mur, garage. Soir: 733-3227, jour: 284-3535.

SECTEUR CARTIERVILLE cottage, voisinage tranquille, 581-5024.

113 Propriétés à revenus à vendre

A BOUL. PIE IX, 12 X 4 1/2, 6 X 3 1/2, bail annuel, 10 fois les revenus net. Compant: 150 000 \$ Agents s'abstenir! 662-0379.

AHUNTSIC bâtisse comm., const. 1987, climatisé, rev. 80 245 \$. Autre bâtisse 3750 pi.ca., libre r.d.c. D. Bélanger, 382-8000, 629-1426. La Capitale, Maître Courtier Inc.

CENTRE-VILLE, 34 unités, près métro, revenus 960 000 \$, réduit à 500 000 \$; 1231 Maisonneuve, 2000 pi.ca. B. Bleau, 849-6668.

LAVAL: Boul. Laurentides, Immeuble 3 étages, 7 commerces, 10 bureaux, très bons revenus. 471-7540.

PARC OLYMPIQUE, 6 log. rénovés. Revenu: 21 000 \$. Prop. occupés. 295 000 \$. A voir! 257-0375.

PROPRIÉTÉS À 2 X à 3 logements, revenus approx. 86 000 \$ subventionnés. Pouvons administrer sans frais, petit comptant, balance de vente, programme de rachat possible. 387-6096.

REPENTIGNY - 16 LOGEMENTS, 8 X 4 1/2, 8 X 5 1/2, revenus 83 100 \$, possibilité, balance vente 675 000 \$, pas d'agent. 621-4943.

RUE ST-ZOTIQUE, propriété 3 log., rénovés + buanderie, nettoyé, 2 log., accès, garage, 239 000 \$. 498-1867 (soir).

TROIS-RIVIÈRES 2 x 6 log. plus 1 x 4 log., revenu annuel 50 400 \$, pour moins de 5.7 x rev. 819-373-3728.

UN CLUB D'INVESTISSEUR sérieux dans l'immobilier peut vous informer comment acheter ou rechercher une maison à revenus sans agent. 524-9263.

117 Copropriétés à louer

ADJ. OUTREMONT, près Laurier, intérieur rénové, près de tout, 7-dé-ch., 617 000 \$ ferme. 275-5667.

UN CLUB D'INVESTISSEUR sérieux dans l'immobilier peut vous informer comment acheter ou rechercher une maison à revenus sans agent. 524-9263.

118 Copropriétés à vendre

LAC BROME Manoir Inverness, élégante copropriété de style victorien, dans rare ensemble riverain. 1 000 pi.ca. plus terrasse, 2 ch., 1 s./bains, 5 appareils ménagers, foyers, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. À moins de 30 minutes de 6 centres de ski, golf en développement en annexe. Loisirs quatre saisons. Libre immédiatement. Prix: 210 000 \$ Sur rendez-vous. **Jour: 987-3838, soir: 388-2704.**

OUTREMONT, boul. St-Joseph O., superbe 4 1/2, 1067 pi.ca., du cachet, du soleil, belles boiseries, 2 ch. fermées, jolie cuisine rénovée, grand salon, 172 000 \$. 279-3963.

121 Condos à louer

EDIFICE DE PRESTIGE 5 1/2, vue sur rivière, 323-7222.

PLATEAU Grand 4 1/2, neuf, aire ouverte, 1 ch. fermée, tout équipé, 700 \$/mois. Après 18h 272-3575.

122 Condos à vendre

ILE DES SOEURS VERRIÈRES II Prestigieuse app. de coin, 3 c.c., 2 s./bains. Ensoleillé, vue féerique sur le fleuve et sur la ville. 1512 pi.ca., 11e étage. PISCINE, salle d'exercice, etc. 295 500 \$. Vente par propriétaire. **761-0403**

10-10-91

122 Condos à vendre

2555 JOLLETTE, condo neuf, 4 1/2, 2ème étage, foyer, près métro (Mon. Luc, mon. lot), 674-8485.

122 Condos à vendre

Les Jardins d'Youville VIEUX-MONTREAL Superbe 2 ch., 1625 pi.ca., murs de pierre, très ensoleillé, sur jardin privé, foyer, garage, 272 000 \$.

VENTE DIRECTE DU PROMOTEUR Tél.: 499-8565

10-10-91

122 Condos à vendre

Les Jardins d'Youville VIEUX-MONTREAL Condo 1 ch., 825 pi.ca. Foyer, garage, Très ensoleillé, paisible. 144 000 \$.

VENTE DIRECTE DU PROMOTEUR Tél.: 499-8565

10-10-91

122 Condos à vendre

LES VERRIÈRES PHASES VI Condo 2 chambres, 2 bouches avec vue sur le fleuve, 279 000 \$ négociable. 384-4230, 766-6988.

MEMPHREMAGOG Haut-de-ciel, à vendre ou à louer à la semaine ou au mois, 7 pièces, stationnement auto et chaoupe, remise, piscine, tennis, plage privée. Tout meublé avec foyer. Prix: 160 000 \$. Financement à 9%. abri fiscal intéressant. (418)486-7659.

MONT STE-ANNE Au pied du mont, condo meublé, 5 1/2, foyer, piscine, tennis, vue sur les pentes (418)681-6653, (418)659-5494.

N.D.G. Ensoleillé, près centre-ville, 5 1/2, 3 chambres, 1240 pi.ca., tapis, climatisé, garage, métro Villa-Maria, 142 000 \$. 253-9458, 259-8457.

N.D.G. pittoresque et nouvel immeuble de prestige rue Sherbrooke à côté parc, 2 chambres à coucher, 2 salles de bains, foyer, garage intérieur, unité aménagée sur commande par le constructeur. Extra: bain tourbillon, air c. sois en marbre, grand balcon, commodités et plus... 149 000 \$. Privé, acheteurs sérieux seulement. Steve, 387-7321 de 8h à 17h.

PRÈS HOPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT Condominium de prestige, tout de Méritas, 6ème étage, vue dégagée et superbe sur ville et boisé protégé, lumière intérieure 1 500 pi.ca. plus terrasse, près de 400 pi.ca., 2 s./bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant saunas, piscines intérieure et extérieure, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, concierge résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes artères. Libre immédiatement. Prix: 210 000 \$ Sur rendez-vous. **Jour: 987-3838, soir: 388-2704.**

VIEUX-MONTREAL, 5 1/2 ensoleillé, garage et piscine intérieure, immeuble de prestige. 661-0227.

125 Chalets à louer

A STE-ADELE chalet suisse, 5 min des pentes. Du 1er nov. au 30 avril, 229-5966.

A STE-GATHÉ, canadienne, 5 chambres, grand salon, foyer, s/diner, 4000\$ + chauffage. 669-9327.

AU BORD LAC RICHER, 8 1/2, foyer, tout fournis, Saison ski: 5000\$, 1-533-4070, 626-4666.

BROMONT, belle maison de campagne, sur domaine de 75 acres, vue panoramique, 5 chambres, 2 s/bains, bain tourbillon, du 1er déc. au 31 mars, 4500\$ Sem. 735-3433, f. de sem. 1-372-4396.

CHALET-RESIDENCE, lac Lovering (Magog), 3 ch., foyer, saison prix 3600\$. (514)666-3116.

ESTRIE SUTTON Grande maison de 5 c.c., foyer, toit cathédrale, grand salon, s./manger. Vue panoramique. Saison hiver: 538-2241.

LAC BROME, 3 ch., 2 s./bains, 5000\$/mois. 1-539-4254, 1-539-2939.

MONT SUTTON Magnifique chalet suisse. Vue panoramique formidable! 500 pi. du ski. Foyer de pierre, tout équipé, Saison hiver, spécial automne. 671-5763, fin de sem. 1-528-2773.

NOUS OFFONS UN CHOIX varié de chalets pour tous budgets. Appelez l'Association Touristique de Sutton, (514) 538-2646 ou venez voir à Place Sutton, 20, Principale-Nord. Nous ferons visiter le client sérieux entre 10h et 18h 7 jrs/sem.

NOUVEAU À CACUNA, pourvoir PE, chalet *** s. chasse, pêche éperlan, famille ou amis. 418-896-2391.

STE-ADELE, saison, chalet familial, tout équipé, 3 chambres à coucher. 738-9930, 1-229-3275.

STE-ANNE-DES-LACS, sortie 57 autoroute. Maison neuve, meubles et décorée moderne, 3 chambres, 2 s./bains, foyer, garage, saison hiver, réf. s.v.p., 5500\$, 1-224-4575.

129 Chalets à vendre

CHALET EN BOIS ROND à 20 min. sud St-Jovite. Endroit paisible. Constr. 1985, solage et foyer en pierres des champs, 4 1/2 pièces, avec poêle à bois, chauff. direct, central, terrain 80 000 \$, ça pour amis de la nature. Aubaine! 32 500 \$ (819)687-2938.

LAURENTIDES, Lac Labelle, grand bungalow meublé, 3 c.c., hiver/été, garage chauff., entrée pavée et beaucoup d'autres extras. 575 \$/m., non-chauff. D'après option d'achat. (819)687-2938.

137 Maisons de campagne à louer

A 20 MIN. SUD ST-JOVITE Maison de campagne, 7 1/2 pièces, très chaleureuse, terr. 20 000 pi.c. avec arbres décoratifs, piscine creusée 18'X36, combustion légitime, Jean-Aur, lave-vaiss., garage chauff., entrée pavée et beaucoup d'autres extras. 575 \$/m., non-chauff. D'après option d'achat. (819)687-2938.

137 Maisons de campagne à louer

ST-LAUSTIN chalet neuf, 3 chambres, 2 1/2 s/bains, foyer, hiver 4300\$. (819) 688-2825, (819) 326-3512.

141 Maisons de campagne à vendre

AU COEUR DE L'ESTRIE spacieuse maison en bilot de cèdre, cuisine aérée ouverte, 1 acre sur colline, vue magnifique sur grand atelier, près de golf, ski. Plusieurs extra. 1-819-826-2495

ESTRIE bord de l'eau, maison centenaire 8 pièces, ou à louer. 819-826-3016, 819-826-5748

ESTRIE, SAWYERVILLE, maison 1860, entièrement rénovée, site privilégié, solaire passif, verrière, garage atténué, 2 s./bains, plantations, 2 acres, 119 000\$. 819-889-2587.

145 Terres, fermes à vendre

PRÈS STE-JACINTE 240 arpents drainés, 2 maisons. Porcherie de 500 porcs, 4 silos, cap. 550 tonnes. (514)798-2450.

RÉGION ST-JEAN-SUR-RICHELIEU, terre 76 arpents dont 60 boisés, grande maison divisée en 2 logs, garage 24 X 24 avec sans à 26 X 26 X 100 en ciment, 30 min. du pont Champlain, 1-291-5345.

149 Terrains à vendre

A 10 MIN. DE MONTRÉAL, nouveau projet, domaine de 110 terrains de 32 000 pi.ca. et plus à vendre en bloc, 875 000 \$. 514-438-3647.</

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Images du borbier yougoslave

Comment un simple affrontement ethnique est devenu une guerre totale

Philippe Legault

Journaliste pigiste, l'auteur travaille à L'Informateur des affaires, un mensuel économique de la Montérégie. Il rentre de Yougoslavie.

DEPUIS LUNDI SOIR, 7 octobre à minuit, le moratoire suspendant la déclaration d'indépendance de la Croatie est expiré. Théoriquement, cette république yougoslave est maintenant maîtresse de son présent et de son avenir. En pratique cependant, elle combat désespérément pour sa survie, aucun des efforts diplomatiques engagés par la CEE n'ayant jusqu'à présent permis d'engourdir le conflit opposant les Serbes aux Croates.



Une vue du Palais présidentiel de Zagreb, après les bombardements d'avant-hier dans la capitale croate.

PHOTO AP

TÉMOIGNAGE

Dès qu'elle s'est déclarée indépendante du reste de la Yougoslavie en juin dernier, en même temps que la Slovénie, la Croatie a semé la rage au sein de sa minorité serbe (près de 12 % de la population), concentrée dans les provinces de Krajina et de Slavonie. Cela, malgré l'adoption simultanée, au Parlement de Zagreb, d'une charte lui garantissant ses droits humains, civiques et nationaux.

« Le peuple serbe réclame le droit de vivre dans un seul État, que ce soit en Yougoslavie ou en Serbie », a rétorqué le Parti démocratique serbe. La tension a monté. Quelques coups de feu ont suffi pour mettre à vif une plaie jamais refermée.

« Le conflit opposant les Serbes aux Croates est avant tout un conflit d'idéologies », analyse Aloïs Ivanisevic, professeur d'histoire à l'Université de Vienne. Venu à Zagreb consulter les archives, il s'approprie à rédiger un ouvrage relatant l'interminable dualité serbo-croate. « La Serbie est pour le maintien de l'empire yougoslave. Elle est totalement dévouée au système communiste instauré au sortir de la deuxième guerre », précise l'historien natif de Croatie.

Une dévotion ayant amené les Serbes à s'approprier les postes-clés de

l'administration yougoslave. Les trois quarts des officiers de l'armée fédérale seraient ainsi d'origine serbe. D'où le dérapage rapide du devoir confié à cette armée. Officiellement, le rôle initial des militaires fédéraux devait en être un de pacificateur.

Mais, le conflit se prolongeant, ce rôle s'est autrement dessiné : l'armée yougoslave, sous contrôle de la Serbie, a pris le parti des insurgés serbes. Les six cessez-le-feu péniblement instaurés par la CEE n'ont jamais été respectés et les ordres lancés par le président Stipe Mesic, appelant les militaires fédéraux à regagner leurs casernes, sont restés sans réponse. « L'effondrement de la fédération yougoslave entraînerait la perte de nombreux avantages pour la classe dirigeante serbe », convient Aloïs Ivanisevic. Comme le craignaient les bonzes du PC soviétique...

Des dissensions historiques

L'historien viennois n'hésite d'ailleurs pas à condamner durement les Serbes qui ont selon lui une tradition politique les incitant à vouloir tout avoir. « Le rêve qu'ils font de la Grande Serbie est encore multicolore. Ils ne veulent rien entendre des Croates. Seules leurs idéologies doivent primer. » Une accusation reproche, prenant racine à même les particularités historiques de chacun.

Et qui blâmer ? La Yougoslavie comprend huit ethnies, quatre langues et trois religions, réparties sur six républiques et deux provinces autonomes.

Ainsi, les Croates sont catholiques et utilisent l'alphabet phonétique, comme les Slovénes, alors que les Serbes, orthodoxes, se servent de l'alphabet cyrillique. Les uns, envahis par l'empire austro-hongrois, sont de culture occidentale, alors que les autres, dominés pendant cinq siècles par l'empire ottoman, prennent leurs influences dans les Balkans.

C'est d'ailleurs sous la poussée turque que des Serbes émigrèrent vers le nord pour s'implanter en terre croate. Continuellement occupés à repousser les assauts hégémoniques des empires avoisinants, forcés de signer accords et traités pour conserver un soupçon d'autonomie, les Serbes et les Croates ont toujours su raviver leurs différences au moment de se rapprocher.

L'adoption de la première Constitution en 1918 — la Constitution de Vidovdan — proclamant le Royaume des Serbes, Croates et Slovénes, se fit d'ailleurs sans la présence de représentants croates qui s'opposaient au centralisme serbe. Le leader du Parti paysan, le Croate Radich, parvint même à faire reconnaître en 1925 le droit aux Croates, aux Slovénes et aux Macédoniens de former des républiques indépendantes dans

l'Etat. D'abord condamné pour haute trahison, il fut assassiné en plein parlement par un député monténégrin. Les députés croates quittèrent le gouvernement, engendrant la fureur à travers le pays.

Pour rétablir l'ordre, le roi Alexandre suspendit la Constitution et installa un régime dictatorial. Deux ans plus tard, en 1931, le royaume des Serbes, Croates et Slovénes devint le royaume de Yougoslavie. Se disant opprimés, les Croates rejetèrent le régime de Yougoslavie. En 1934, le roi Alexandre fut assassiné lors d'un attentat organisé par les Oustachis croates, des nationalistes extrémistes prônant l'idéologie fasciste et nazie.

Alliés à l'Italie de Mussolini pendant la Deuxième Guerre, les Oustachis firent culminer l'animosité entre les deux peuples, lorsque dans un horrible élan de ferveur nationaliste et religieux, ils massacrèrent 200 000 Serbes favorables au régime communiste. Aujourd'hui, dans la guerre qui les confronte aux Croates, de nombreux Serbes avouent lever les armes par vengeance plus que par patriotisme.

« Cette guerre est la plus sale à s'être jamais déroulée en Yougoslavie. Les combattants tirent sans discernement, même sur les véhicules de la Croix-Rouge », avoue un garde croate de Novska, une petite muni-

cipalité à 60 km au sud de Zagreb. Vingt-trois centres médicaux et 60 infirmeries auraient d'ailleurs été détruits par des bombardements. « Le gouvernement n'était pas du tout préparé à cette situation. Il lui a fallu un moment pour comprendre ce qui se passait dans les campagnes. Il attendait une aide extérieure qui n'est pas venue », analyse ce militaire.

Vukovar, Dubrovnik, Zadar, Osijek, Zagreb, Sisak, l'ensemble des cités croates doivent maintenant essayer de se sauver de cruels bombardements.

Une fédération en lambeaux

À la frontière ferroviaire entre la Slovénie et la Croatie, un long convoi de militaires yougoslaves s'apprête à entrer en territoire déshérité. Depuis des semaines, toutes les ressources militaires de la Yougoslavie convergent vers la Croatie.

Contrôleur à bord du *Simplon Express* reliant Belgrade à Paris, Tecic Ahelko observe, accoudé à la fenêtre. « Ils ont montré des images à la télévision hier... des corps massacrés... Je n'ai pas de mots pour décrire cela », dit-il en hochant la tête, le visage creusé de dégoût.

Cinq jeunes miliciens slovénes montent à bord. La vingtaine, blonds, jovioux, Tecic Ahelko les regarde en souriant. « Il y a 15 ans d'âge mental entre la Slovénie et la Croatie et

20 ans entre la Croatie et la Serbie », dit-il avant de leur demander ce qu'ils pensent de la situation en Croatie. « On s'en fout. Les soldats yougoslaves ont quitté la Slovénie, c'est tout ce qui compte. » Et ils l'ont quittée en prenant soin de ne rien laisser derrière. Les armes, les véhicules, même le chauffage central et le plancher des casernes ont été emportés. Une abdication de Belgrade devant la proclamation d'indépendance slovéne ?

La présence des militaires fédéraux en Slovénie, visant à conserver la république la plus riche à l'intérieur du giron yougoslave, n'a d'ailleurs été, fin juin et début juillet, que de courte durée, bien que marquée par des combats meurtriers. Peuplée à 94 % de Slovénes, cette république ne pouvait servir de terrain de discorde comme la Croatie, pure à 75 % seulement. Il n'y a pas de minorité serbe à défendre en Slovénie, pas de territoires à annexer et les pays avoisinants ne peuvent tolérer d'affrontements armés à la frontière de leur territoire.

Au Kosovo cependant — une province « autonome » dans la Serbie —, les droits des Albanais, majoritaires à 90 %, ont été suspendus par Belgrade au début des années 80. La raison : le mouvement d'indépendance amorcé représentait une menace pour les Serbes y vivant (10 % de la population). Récemment, révoltes et répressions ont repris alors que la république voisine, la Macédoine, votait son indépendance, craignant l'emprise de la Serbie si les deux républiques du Nord venaient à se séparer pour de bon.

En Bosnie-Herzégovine, où cohabitent 32 % de Serbes, 19 % de Croates et 40 % de musulmans, des rumeurs circulent sur un redécoupage secret de ses frontières.

La Yougoslavie craque de partout. Prétendant le danger d'une guerre à plus grande échelle, la présidence collective yougoslave s'est dernièrement conféré le droit de prendre des décisions sur la simple base d'un vote majoritaire des membres en présence, alors que la Constitution exige l'accord de cinq des huit membres de la fédération yougoslave. Une décision « unanime », prise à quatre par la Serbie, ses deux provinces autonomes (Kosovo et Voïvodine) et le Monténégro, allié fidèle de Belgrade.

Violamment, la Serbie s'obstine à sauver une fédération condamnée depuis la dislocation de l'empire soviétique. La mobilisation partielle décrétée le 4 octobre par Belgrade démontre bien cette obsession et la réaction croate — une mobilisation générale — l'épaisseur du borbier yougoslave. Au vu et au su de tous, le pays sera passé d'un simple affrontement ethnique à une guerre totale.

LE QUÉBEC À BOUT DE SOUFFLE

2— Le « nouveau contrat social », des beaux discours à la réalité

Constantin Yotakis

L'auteur est étudiant en science économique à l'Université de Montréal. Ce texte sur l'économie est le second d'une série de six essais thématiques préparés pour LE DEVOIR par un groupe d'étudiants en sciences humaines de l'UdeM et de l'UQAM.

Aujourd'hui, pour être concurrentiel, un pays n'a que deux choses à offrir : des salaires plus bas ou une main-d'œuvre plus qualifiée. Il n'y a rien d'autre. — Lester Thurow

LA MAIN-D'OEUVRE est la colonne vertébrale d'une économie.

Si l'on ne renverse pas la tendance actuelle, on se dirige sûrement vers une pénurie de main-d'œuvre qualifiée et vers une crise généralisée de l'emploi. S'il est un sujet qui préoccupe les chefs d'entreprises et les dirigeants syndicaux, c'est bien la formation professionnelle. D'autant plus que ceux-ci sont unanimes à demander un effort supplémentaire de la part du gouvernement.

La concertation tripartite des agents économiques, soit le gouvernement, les entreprises et les syndicats, est la seule orientation qui puisse améliorer durablement la situation économique du pays.

Une grave crise de la main-d'œuvre

Selon certains experts, le Canada pourrait bien se diriger vers une crise de la main-d'œuvre : les travailleurs non qualifiés auront de plus en plus de difficultés à se tailler une place sur le marché du travail, et les

entreprises, de plus en plus de difficultés à trouver des ouvriers spécialisés. On sera donc en présence d'un chômage qui l'on qualifie de « structurel », caractérisé par une disjonction entre l'offre et la demande de travail. Le chômage et les pénuries sectorielles de main-d'œuvre peuvent donc coexister. Cette crise affecte la productivité des entreprises et ralentit, par extension, le développement économique de l'ensemble du pays.

Une étude récente (1) de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), démontre que parmi les 23 pays membres, le Canada arrive au 10^e rang en ce qui concerne les dépenses pour la formation de la main-d'œuvre. Bien que devant les États-Unis, la Suisse et le Japon, il traîne derrière d'autres pays comme le Portugal ou l'Irlande.

Ces chiffres portent sur les dépenses gouvernementales. Mais pour avoir une idée plus juste de la situation, il faut aussi considérer les dépenses des entreprises. Les compagnies suisses, japonaises et américaines consacrent beaucoup plus de temps à la formation de la main-d'œuvre (toutes proportions gardées) que les entreprises canadiennes ou québécoises.

En plus de cela, le gouvernement fédéral, qui devrait donner l'exemple, néglige ce dossier. Certes, avec les dépenses en formation qui dépassent le milliard, Ottawa est un joueur important. Mais pendant la décennie 1975-1985, le rythme d'augmentation des dépenses fédérales pour ce dossier vital est tout juste parvenu à suivre celui de l'inflation. Depuis 1985, c'est la débâcle, les dépenses d'Ottawa pour la formation de la main-d'œuvre passant de 0,24 % à 0,17 % du produit intérieur brut (PIB) (2).

Quant aux entreprises canadiennes (la proportion est légèrement inférieure au Québec), seulement 31 % font de la formation encadrée. À ce niveau, le Canada se place au 16^e rang parmi les 23 pays de l'OCDE ! Il se retrouve bon dernier parmi les pays du G7 (Japon, États-Unis, Allemagne, Italie, France, Grande-Bretagne, Canada).

En 1987, près de 6,8 % des adultes albertains avaient bénéficié d'un programme de formation en milieu de travail. Cette proportion passe à 6,5 % en Colombie-Britannique et à 6,3 % au Manitoba. L'Ouest se prépare mieux que l'Ontario — où le taux atteint 5,0 % — et surclasse le Québec : ce dernier est septième au Canada, avec un maigre 4,4 %.

Cette même année, les entreprises canadiennes ont versé un total de 1,4 milliard de dollars pour la formation de leurs employés, alors que leurs voisins américaines ont dépensé plus de 31 milliards. Ces chiffres, toutes proportions gardées (le marché américain étant dix fois plus important), demeurent toujours inquiétants : les employeurs canadiens ne versent que 160 \$ par année par salarié alors que leurs homologues américains mettent plus du double, soit 340 \$! Et les États-Unis traînent de l'arrière considérablement, si on les compare à l'Allemagne, au Japon, à la Corée du Sud...

À l'heure de la globalisation des marchés, dans un monde où les échanges internationaux ne cessent de s'accroître et où la concurrence internationale devient de plus en plus grande, tous les pays sont confrontés aux problèmes mondiaux toujours insolubles (récessions, chômage, inflation...).

Comment le Québec réussira-t-il à tirer son épingle du jeu ? D'ici un an ou deux, il devra choisir son statut constitutionnel. Mais rappelons que,

souveraineté ou pas, nous faisons face aux mêmes défis économiques. Les agents économiques doivent être capables d'unir leurs forces, peu importe l'orientation constitutionnelle qui sera choisie.

En effet, le Québec n'occupe pas un bon rang au Canada et ce dernier en fait autant dans le G7 et dans l'OCDE. Voilà une situation plus qu'inquiétante.

Un optimisme prématuré

Brian Mulrooney, à l'issue du congrès de son parti, en août dernier, se déclarait confiant quant à l'avenir du Canada. Pourtant, la précarité économique du pays inquiète de plus en plus la population. La récession ayant carrément sapé l'économie du Canada, 73 % des Canadiens sont d'avis que la récession, dont on ne se remet que lentement et péniblement, est un problème plus important que la menace qui pèse sur l'unité nationale (3).

Il semble qu'ici au Québec, on aille dans la bonne direction. En effet, le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, M. Gérard Tremblay, est « visiblement heureux et se déclare optimiste quant à l'avenir économique du Québec » (4) avec son *Contrat social*. Est-ce la force de caractère, la démagogie politique ou la cécité économique qui nourrit cet optimisme ? Il semble que la même mouche ait piqué nos dirigeants, qui ne semblent pas voir cette crise de l'emploi.

Regardons de près les éléments du *Contrat social* sur lesquels reposent cet optimisme et ses « retombées en aval », comme on dit en jargon :

— du côté des travailleurs : sécurité d'emploi à moyen terme, plancher d'emploi assuré, formation de la main-d'œuvre, transparence des informations;

— du côté des entreprises : aide gouvernementale, collaboration des travailleurs à la mise en place de changements technologiques, mise en oeuvre d'un plan de qualité totale, paix industrielle, flexibilité et mobilité du personnel;

— du côté du gouvernement : création d'emplois et de richesse, consolidation des stratégies de développement économique et surtout, (sic !) avancées politiques pour le gouvernement.

Le pessimisme, c'est du réalisme

La formule semble être arrêtée. Verra-t-on pour autant une véritable concertation tripartite dans un avenir rapproché au Québec ? Pour Michel Guénard, « le *Contrat social* proposé par le ministre n'a pas la saveur aigre-douce du slogan politique conçu comme objet de complaisance pour occuper la galerie et meubler des discours de circonstances où les fausses prophéties tiennent lieu de rhétorique commode » (5).

Mais qu'y a-t-il de nouveau dans ce *Contrat* du ministre Tremblay ? N'y avait-il pas de concertation il y a cinq ans ? On nous affirme que oui. Elle était même « étiquetée comme projet de société; cette démarche allait enfin doter le Québec d'une véritable stratégie cohérente et articulée lui ouvrant les portes de l'éden : le plein-emploi. Mais comment ? Simple. En associant les partenaires économiques au sein d'une même convergence d'idées et d'objectifs. » (6) Comme s'il ne s'agissait que de prononcer à nouveau la formule magique invoquée dans les cas désespérés !

Qu'en est-il aujourd'hui ? « Tant de bonne volonté, tant d'efforts et autant de générosité ne peuvent cumuler en un cul-de-sac économique. Et pourtant, six ans plus tard, il est

toujours triste de constater que le Québec se débat avec le même taux de chômage avoisinant les 12 %. Alors pourquoi le modèle de concertation *made in Quebec* n'a pas su donner les fruits escomptés ? » (7)

En citant, comme cause de cet échec, le libre-échange, la récession économique, le recul démographique et la fuite des anglophones à l'extérieur du Québec, on passe à côté de la vraie question. À quand une volonté sérieuse de concertation de la part des acteurs concernés ?

On admire les « modèles » japonais, allemands et suédois, mais la recette crève les yeux : ceux-ci, « au-delà de leurs empreintes culturelles propres, procèdent tous d'une même dynamique : l'urgence d'agir, donc de transcender les intérêts de groupe pour rejoindre l'intérêt national » (8).

Faut-il alors en déduire que le ministre Tremblay et l'ensemble des agents économiques québécois ont tiré les leçons qui s'imposent ? Sont-ils parvenus à un stade de maturité assez avancé pour pouvoir réaliser ce fameux contrat qui nous permettrait de vivre les années de vaches grasses, après celles des vaches maigres ? Qu'il nous soit permis d'en douter fortement...

(1) Cité dans *Perspective on Labour and Income* de Statistique Canada, Catalogue 75-001E.
(2) Sauf indications contraires, chiffres tirés de l'article « Le défi de la formation », *La Presse*, 31 janvier 1991.
(3) Sondage Gallup, *La Presse*, 31 janvier 1991.
(4) Cahier spécial du magazine *Avenir*, mai 1991, « *Contrat social* : une façon québécoise de réussir ».
(5) *Ibid.*
(6) *Ibid.*
(7) *Ibid.*
(8) *Ibid.*

(Deuxième de six articles)

L'équipe du DEVOIR LA RÉDACTION Journalistes : à l'Information générale José Boileau, Jean Chartier, Yves d'Arvigny, Jean-Denis Lamoureux, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Louis-G. L'Heureux, Caroline Montpelt, Bernard Morier, Isabelle Paré, Clément Trudel ; à l'Information culturelle Pierre Beaulieu, Paule DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrowski ; à l'Information économique Robert Dumas, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte ; à l'Information politique Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Verre (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulton (politique internationale), François Brousseau, éditorialiste (politique internationale) et responsable de la page « Idées et événements », Laurent Soumis (politique municipale), aux affaires sociales : Paul Cauchon (questions sociales), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commiss), Danielle Carliara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle, Christiane Vaillant (clavistes), Denise Babin (secrétaire à la rédaction), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Isabelle Bari (secrétaire à la direction). LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Marion Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avri, Caroline Bourgeois, Francine Gingras, Johanne Guibau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major (publicitaires), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon, Céline Poisson (maquettistes), Johanne Brunet (secrétaire), L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Louis Huot, Jean-Guy Lacas, Rachel Leclerc-Verre, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (secrétaire à l'administration), LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbeil (adjointe), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zuda, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette, LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Marie-Hélène Alarie, Françoise Blanc, Manon Blanchette, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Françoise Coulombe, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau (avis publics), Michelle Ruelland, Patrick Saleste, LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, Téléphone général (514) 844-3361. Abonnements : (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518